



HAL
open science

Accompagnement d'une expertise collective sur les chaînes alimentaires courtes de proximité: une mission au service du RMT Alimentation locale

Mathilde Coudray

► **To cite this version:**

Mathilde Coudray. Accompagnement d'une expertise collective sur les chaînes alimentaires courtes de proximité: une mission au service du RMT Alimentation locale. Science politique. 2017. dumas-03866073

HAL Id: dumas-03866073

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03866073>

Submitted on 22 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mémoire de Mission Professionnelle

**présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé®
Innovations et politiques pour une alimentation durable**

**Accompagnement d'une expertise collective sur
les chaînes alimentaires courtes de proximité :
une mission au service du RMT Alimentation locale**

par Mathilde Coudray

Année de soutenance : 2017

Organisme d'accueil : RMT Alimentation locale

Mémoire de Mission Professionnelle

**présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé®
Innovations et politiques pour une alimentation durable**

**Accompagnement d'une expertise collective sur
les chaînes alimentaires courtes de proximité :
une mission au service du RMT Alimentation locale**

par Mathilde Coudray

Année de soutenance : 2017

Mémoire préparé sous la direction de :

Yuna Chiffolleau, UMR Innovation, Inra

Présenté le 13 octobre 2017

Devant le jury :

Damien Conaré, Chaire Unesco Alimentation
du monde, président de jury ;

Gregori Akermann, UMR Innovation, Inra ;

Yuna Chiffolleau, UMR Innovation, Inra ;

Véronique Planchot, UMR iATE, Inra

Organisme d'accueil :

RMT Alimentation locale

Maîtres de stage :

Yuna Chiffolleau, UMR Innovation, Inra ;

Blaise Berger, Civam Bretagne

Résumé

Accompagnement d'une expertise collective sur les chaînes alimentaires courtes de proximité : une mission au service du RMT Alimentation locale

Le RMT Alimentation locale agréé en 2015 se positionne sur les chaînes alimentaires courtes de proximité (CACP) dans la perspective de la définition européenne des circuits courts. Ces modes de commercialisation font l'objet de recherche et de développement depuis des années. Cependant, si les informations ne semblent pas manquer, il est primordial de les synthétiser. En s'appuyant sur l'expertise collective du RMT mise en lumière au cours de différents exercices (*world cafés*, entretiens semi-directifs), un état des lieux et une synthèse sur les tendances ont permis d'éclaircir les trajectoires puis les dynamiques actuelles des CACP. Ces travaux pointent également des axes de réflexions nouvelles pour le réseau et participent à la valorisation du RMT. Ces résultats sont cependant à pondérer avec l'analyse issue d'un travail parallèle sur le fonctionnement du réseau via un questionnaire en ligne et un entretien semi-directif. Première étape réflexive, cet exercice a permis de définir des limites à l'expertise collective mais aussi des pistes d'amélioration et d'ouvrir le débat en interne. Finalement, les synthèses réalisées et cette réflexion entamée sur le fonctionnement du réseau permettent d'ancrer le RMT Alimentation locale dans une nouvelle dynamique.

Circuit court, alimentation locale, proximité, acteurs, expertise collective

Abstract

Supporting a collective expertise of short and local food chains: a study to assist the "RMT Alimentation locale" (Mixed Technological Network on Local Food)

Certified in 2015, the "RMT Alimentation locale" works on short and local food chains, in light of short food supply chains European definition. For years now, this type of supply chains has been the focus of much research and development. A lot of data exists about them. However, it is necessary to gather and synthesize this data. Based on the RMT's collective expertise collected in different instances (world cafés, semi-structured interviews), an overview and a report about the key trends of short food supply chains were produced. This has helped outline new focuses for the RMT's work and promote its actions and expertise. Nevertheless, the results must be considered in light of a second analysis about the limits of such collective expertise. This second level of analysis is a first step towards internal debate and improvements. Led over the course of five months, the overall work has helped anchor the "RMT Alimentation locale" in new dynamics.

Short supply chains, local food, proximity, stakeholders, collective expertise

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract	i
Table des matières	ii
Avant-Propos	iv
Remerciements	iv
Glossaire	v
Sigles et acronymes	vi
Introduction.....	1
Enjeu du stage.....	1
Contexte du stage	1
Problématique.....	2
1 Méthode.....	3
1.1 Méthode pour l'état des lieux	3
1.2 Méthode pour les tendances	3
1.3 Méthode pour l'expertise collective.....	4
2 Éléments de cadrage.....	5
2.1 Des circuits courts vers les CACP	5
2.1.1 Les « circuits courts » en France.....	5
2.1.2 Les « circuits courts » en Europe	6
2.1.3 La diversité des chaînes alimentaires : les apports du projet européen Glamur	6
2.1.4 Le RMT et les chaînes alimentaires courtes de proximité (CACP).....	7
2.2 Les circuits courts, un objet de recherche	8
2.3 Bilan des travaux réalisés.....	9
2.3.1 Améliorer les connaissances sur les circuits courts et les diffuser	9
2.3.2 Adapter la formation des agriculteurs aux exigences des circuits courts	12
2.3.3 Mieux organiser les circuits courts et favoriser l'installation d'agriculteurs	12
2.4 Les projets en cours	14
3 Tendances des CACP	15
3.1 Tendances sur les agriculteurs.....	15
3.1.1 Transformation	16
3.1.2 Organisation collective	17
3.1.3 Accompagnement.....	17
3.2 Tendances sur les consommateurs.....	19
3.2.1 Du local à la praticité	19
3.2.2 Accessibilité	20
3.2.3 Informations	21
3.3 Tendances sur les nouveaux acteurs	22
3.3.1 Collectivités.....	22
3.3.2 Acteurs traditionnels de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution.....	25
3.3.3 Acteurs hors secteurs agro-agri-alim.....	27
3.3.4 Nouvelles alliances.....	27

3.4	Tendances sur les Tic	28
3.5	Conclusion.....	29
3.5.1	Circuit court ou circuit de proximité ?.....	29
3.5.2	Enjeu de décloisonnement	29
3.5.3	Une question d'« éducation »	30
3.5.4	Quelles directions selon les experts	30
4	Le RMT à l'épreuve de l'expertise collective.....	31
4.1	Des acteurs disséminés, un sujet vaste et des moyens restreints.....	31
4.2	Des problématiques liées au collectif	32
4.2.1	Gérer la diversité	32
4.2.2	Se positionner en expert.....	33
4.2.3	Trouver un équilibre entre intérêts collectifs et individuels	33
4.3	Constat et pistes d'amélioration.....	33
4.3.1	Un manque de visibilité tant interne que externe	34
4.3.2	Face aux problématiques du collectif, plus de collectif.....	34
	Conclusion	37
	Références bibliographiques	39
	Table des Annexes.....	43

Avant-Propos

Ce travail a été mené dans le cadre d'un stage réalisé du 9 mai au 30 octobre 2017 clôturant la formation de Mastère Spécialisé Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable (IPAD) de l'IRC-SupAgro Montpellier.

Ce stage a été financé par le RMT Alimentation locale à partir des fonds qui lui sont attribués par la DGER, dans le cadre du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (Casdar). Le Casdar est lui-même alimenté par une taxe payée par les exploitations agricoles. Le RMT étant un réseau informel, l'Inra Montpellier, co-animateur du réseau, m'a accueillie dans ses locaux pour la durée du stage.



Remerciements

À mes maîtres de stage pour leur patience et leur soutien ;

À l'ensemble des personnes membres ou non du RMT Alimentation locale qui m'ont consacré du temps pour les entretiens et/ou questionnaires en ligne ;

À mes collègues de bureau pour les moments de détente ;

À Alice, thank you so much!

Aux membres de l'UMR Innovation Inra Montpellier pour leur accueil.

Glossaire

La plupart des concepts utilisés dans ce rapport seront expliqués au fur et à mesure de la lecture, la sémantique voire l'étymologie des expressions et leur évolution étant un élément important de cadrage de ce travail. Cependant pour faciliter la lecture, deux termes peuvent être explicités ici.

Circuit court : « Mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. » Définition issue du Plan Barnier, 2009.

Chaîne alimentaire courte de proximité : « Le terme de « chaîne » a été préféré à celui de « circuit » pour ne pas réduire le champ étudié aux seuls enjeux de commercialisation et intégrer l'ensemble des étapes et acteurs entre production et consommation, depuis la production des intrants et jusqu'à la préparation des repas, et ce, à l'échelle d'une même région. Le terme « court » a néanmoins été conservé pour souligner l'enjeu de limiter, et non de supprimer, les intermédiaires entre producteurs et consommateurs. » Définition à partir de la présentation du RMT Alimentation locale.

Sigles et acronymes

Acta : association de coordination technique agricole
Amap : association pour le maintien d'une agriculture paysanne
Ania : association nationale des industries alimentaires
APCA : assemblée permanente des chambres d'agriculture
ARF : association des régions de France
Aria : association régionale des industries alimentaires
ATC : atelier de transformation collectif
CA : chambre d'agriculture
CACP : chaîne alimentaire courte de proximité
Casdar : compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural »
CE : commission européenne
Cerd : centre d'études et de ressources pour la diversification
CGAAER : conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CGET : commissariat général à l'égalité des territoires
Cirad : centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
Civam : centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
Cos : comité d'orientation stratégique
CP : comité de pilotage
CTIFL : centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
DGAL : direction générale de l'alimentation
DGCCRF : direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGER : direction générale de l'enseignement et de la recherche
Esa : école supérieure d'agriculture
Esat : établissement et services d'aide par le travail
ESS : économie sociale et solidaire
EPLEFPA : établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole
Feader : fonds européen agricole pour le développement rural
FN Cuma : fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole
GMS : grande et moyenne surface
GT : groupe de travail
i3F : innovation, ingénierie, industrie, frugal
iATE : ingénierie des agro-polymères et technologies émergentes
Idele : institut de l'élevage
iF *Design* : *industrie forum design*
Ifip : institut du porc
Ifsttar : institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
IG : indication géographique
INC : institut national de la consommation
Inra : institut national de recherche agronomique
Insee : institut national de la statistique et des études économiques

LEGTA : lycée d'enseignement général et technologique agricole
Maap : ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
Min : marché d'intérêt national
Miramap : mouvement inter-régional des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne
OGM : organisme génétiquement modifié
Pat : projet alimentaire territorial
PLU : plan local d'urbanisme
PTCE : pôle territorial de coopération économique
PSDR : pour et sur le développement régional
RMT : réseau mixte technologique
Scot : schéma de cohérence territoriale
Swot : *strengths, weaknesses, opportunities, threats*
Tic : technologies de l'information et de la communication
Trame : tête de réseau pour l'appui méthodologique aux entreprises
UFC : union fédérale des consommateurs
UMR : unité mixte de recherche

Introduction

Enjeu du stage

Déclarer que la (re)territorialisation de l'alimentation est une tendance en France en 2017 est quasiment un truisme. Une foultitude d'initiatives fleurit chaque année et les *media* relayent de plus en plus largement ces projets présentés comme innovants. Pourtant cette affirmation soulève des questions dont les réponses ne sont pas si évidentes. À quoi font références les mots territoire, circuit court, proximité, etc. ? Comment et avec quels acteurs le paysage des chaînes alimentaires courtes de proximité (CACP) s'est et se construit ? Existe-t-il des controverses, des sujets focalisant les interrogations ? Si les informations ne semblent pas manquer, il est au contraire primordial de les synthétiser, et de clarifier ainsi les dynamiques de ces CACP.

Contexte du stage

En 2006, le Ministère de l'agriculture crée les réseaux mixtes technologiques (RMT) dans le cadre de la loi d'orientation agricole. Leur objectif est de décloisonner les domaines de la recherche, de la formation et du développement afin de favoriser l'innovation et d'appuyer le développement du secteur agricole et alimentaire¹. Porté par le Réseau Civam, acteur du développement agricole, et co-animé avec l'Inra, organisme de recherche agronomique, le RMT Alimentation locale est fondé par une vingtaine de partenaires². Il est agréé en 2015 par la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), d'abord pour deux ans, il est actuellement reconduit jusqu'en 2019.

Comme tous les RMT, le RMT Alimentation locale reçoit une contribution financière du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (Casdar), alimenté par une taxe sur les exploitations agricoles. Une raison s'il en fallait, de l'importance accordée aux problématiques des producteurs dans les réflexions du réseau. Cependant, le périmètre du RMT est défini autour des CACP, afin de prendre en compte le rapprochement entre producteurs et consommateurs (proximité géographique, interactions directes ou via un/des intermédiaires faisant le lien), tout en intégrant l'ensemble des étapes de la chaîne : production, transformation, transport, distribution.

Ce réseau fonctionne en six groupes de travail (GT) définis par thématiques et ouverts à toute personne/structure impliquée dans la problématique abordée. Les sous-thèmes évoqués au sein du RMT définissant les GT, sont :

- « Performances » : évaluer les stratégies et les performances plurielles des CACP et accompagner les acteurs vers une transition agro écologique, alimentaire et nutritionnelle ;
- « Réglementation » : positionner les CACP dans le cadre réglementaire ;

¹ <http://agriculture.gouv.fr/developpement-agricole-et-rural-reseaux-et-unites-mixtes-technologiques>

² Acta, Idele, CTIFL, Ifip, Cerd, Bordeaux Sciences Agro, EPLEFPA Les Sardières - Bourg en Bresse, EPLEFPA La Roque – Rodez, EPLEFPA Louis Malet Saint –Flour, EPLEFPA Lozère, LEGTA Pyrénées Atlantique Pau Montardon, Lycée Agricole Aurillac Agrocampus Ouest, Agrocampus Ouest Rennes, Polytech Université Lille 1, FN Cuma, Trame, Miramap, Gret. Il regroupe aujourd'hui de nombreux partenaires associés comme l'APCA, le Réseau 2FA, l'Esa Angers, le Cirad, l'ARF, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux ou encore l'Ifsttar.

- « Organisations » : analyser les structures, technologies et modalités de gouvernance dans les CACP avec trois axes :
 - Logistique ;
 - Gouvernance alimentaire locale ;
 - Transformation des produits agricoles ;
- « Accès à l'alimentation » : étudier la contribution CACP dans l'accès à l'alimentation pour tous ;
- « Former » : transférer pour favoriser l'appropriation du savoir-faire individuel et collectif ;
- « Diffuser » : diffuser les connaissances sur les CACP et élaborer des études prospectives.

Réunissant des structures disséminées dans toute la France, les GT combinent réunions téléphoniques et présentiels. L'objectif du RMT Alimentation locale est de produire une expertise collective, identifier des points de blocage, définir des tendances, détecter de nouvelles questions de recherche-développement, développer les collaborations entre organismes et incuber des projets [présentation du RMT Alimentation locale en **Annexe A**].

Problématique

En cohérence avec les missions assignées au RMT Alimentation locale, la problématique développée dans ce mémoire est : **Quelles sont les tendances des CACP identifiées à travers l'expertise collective du RMT Alimentation locale ?**

L'enjeu du stage pour le RMT Alimentation locale est double. D'une part, ce travail permet de capitaliser les connaissances existant au sein du RMT Alimentation locale, de les synthétiser puis de les valoriser. D'autre part, ce travail repose sur l'hypothèse d'une expertise collective fonctionnelle au sein du réseau. Il est donc nécessaire d'interroger en parallèle le fonctionnement du RMT afin d'avoir conscience des limites de cette expertise collective, mais aussi du travail sur les tendances. L'enjeu à ce niveau, pour le RMT Alimentation locale, est d'entamer une réflexion sur son fonctionnement et de s'engager sur des pistes d'amélioration.

Deux hypothèses de travail pourront être réfléchies en filigrane du travail mené au sein du RMT :

- **Hypothèse 1** : La production via une expertise collective est simplifiée par l'implication d'une tierce personne hors réseau coordonnant la production de l'expertise.
- **Hypothèse 2** : Les résultats de l'expertise collective sont liés aux organismes qui y ont participé et ne reflètent qu'une partie de la réalité ou peuvent même présenter un biais.

1 Méthode

Ce mémoire se présente en trois volets, qui assemblés, donnent des éléments de réponse à la question : « Quelles sont les tendances des CACP identifiées à travers l'expertise collective du RMT Alimentation locale ? ». L'analyse des tendances contemporaines des CACP se construit à la suite d'un premier volet d'état des lieux des connaissances acquises par le passé. Parallèlement, une réflexion est menée sur le fonctionnement du RMT afin d'évaluer les limites de cette expertise collective.

1.1 Méthode pour l'état des lieux

L'état des lieux se base sur les travaux du RMT Alimentation locale ainsi que les programmes de recherche pour et sur le développement régional (PSDR) et les projets Casdar menés jusqu'alors. L'analyse se réfère à une bibliographie grise et scientifique recherchée par les voies classiques et/ou auprès des acteurs portant ces projets.

1.2 Méthode pour les tendances

Dans ce volet, la réflexion porte sur les évolutions contemporaines, voire les tendances naissantes qui constituent des signaux faibles. Divers exercices ont permis de récupérer ces connaissances sur les tendances des CACP, parmi les membres du RMT élargis à un certain nombre d'acteurs hors réseau.

- Un *world café* sur les tendances des CACP autour de trois axes :
 - Quelles sont les nouvelles stratégies entrepreneuriales des producteurs autour des CACP ? Et comment les accompagner ?
 - Les technologies de l'information et de la communication (Tic) facilitent-elles le développement des CACP, leur viabilité économique et leur démocratisation ?
 - Comment les collectivités territoriales soutiennent-elles les CACP, notamment les villes ? Quel rôle jouent les petites et moyennes villes ?

Date de l'exercice : le 19 juin 2017 à Paris, à l'occasion du Comité de Pilotage du RMT Alimentation locale ; n=22 participants : membres fondateurs du RMT Alimentation locale (+ l'APCA)

- Un *world café* sur la transformation de produits agricoles autour de cinq axes :
 - Risques sanitaires, qualités nutritionnelles et aspects réglementaires ;
 - Nouveaux modèles économiques, innovations sociales et organisationnelles, enjeux en termes d'emploi ;
 - Équipements de transformation et procédés en interaction avec la matière première ;
 - Rôle des collectivités et des villes, petites à grandes ;
 - Tendances d'innovation en Europe autour de la transformation.

Date de l'exercice : le 20 juin 2017 à Paris, à l'occasion de la Journée sur les Transformation des produits agricoles organisée par les UMR iAte et Innovation et



Figure 1. World Café du 20/06/2017, Paris, Crédits photo Mathilde Coudray

la Chaire i3F dans le cadre du RMT Alimentation locale [Figure 1] ; n=52 participants : membres fondateurs, associés et autres acteurs.

- Entretiens semis-directifs téléphoniques ou en présentiel, auprès de membres du RMT Alimentation locale et d'autres acteurs clés.

Date des entretiens : entre le 13 et le 30 août 2017 ; n=11 entretiens : collectivités territoriales, organisme de recherche, réseau de formation, start-up, producteur, organisme de défense des consommateurs.

- Recueil de données complémentaires pour nourrir l'analyse globale

Des entretiens menés par Patrick Philipon auprès de 16 personnes à l'occasion de l'écriture du livre « Et si on mangeait local ? », coordonné par Y. Chiffolleau et F. Wallet, animateurs du RMT pour l'Inra, et les résumés de thèses en cours sur la question des CACP complètent le matériel d'analyse, le tout enrichi par de la littérature grise et scientifique. En parallèle, des échanges au sein et hors RMT Alimentation locale participent au développement de la réflexion, et notamment, les rencontres :

- Du domaine d'innovation de l'Inra sur l'Agriculture et Alimentation en ville, Inra, Paris le 27 juin ;
- Du dispositif d'essaimage d'initiatives portant sur l'alimentation durable dans les territoires, porté par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Paris le 7 juillet ;
- Des Assises Sciences et Sociétés du 3 au 5 juillet, Montpellier.

1.3 Méthode pour l'expertise collective

En parallèle, la question de l'expertise collective est réfléchi à partir de trois matériels différents, enrichis par de la littérature grise et scientifique :

- Un entretien semi-directif avec l'animateur principal du RMT mené le 7 septembre 2017 par téléphone. [Guide d'entretien en **Annexe B**] ;
- Un questionnaire court en ligne à destination des animateurs et co-animateurs des GT et de la cellule d'animation [Questionnaire en **Annexe C**], accessible entre le 1^{er} et le 10 septembre. n=10 participants, chaque GT et la cellule d'animation étant représentés.
- Par ailleurs, le simple fait d'être immergée dans cette structure et d'observer son fonctionnement procure un matériel d'analyse, dans la perspective d'une observation participante.

2 Éléments de cadrage

Les circuits courts alimentaires existent en France et dans d'autres pays d'Europe depuis l'Antiquité, notamment aux abords des villes et essentiellement pour les produits maraîchers. Cependant, avec l'évolution des transports, l'internationalisation des marchés alimentaires et le développement de la grande distribution, ils ont décliné peu à peu sans disparaître complètement (Aubry, Chiffolleau, 2009). Les différentes crises sanitaires de la fin du XX^e siècle, notamment la vache folle en 1996, ont conduit néanmoins les consommateurs à remettre en question cette hégémonie de la grande distribution et plus largement, du modèle agro-industriel (Rastoin, Ghersi, 2010), ce qui a contribué au renouveau des circuits courts en France (Maréchal, 2008). Que savons-nous aujourd'hui sur ces circuits ? Cette première partie présente les principaux termes utilisés pour appréhender et caractériser le renouveau et le changement d'échelle des circuits courts en France. Une synthèse des outils et des données produits sur les circuits courts, parfois de proximité, et issus de projets développés depuis 2005, constitue un état des lieux des connaissances actuelles sur ces circuits.

2.1 Des circuits courts vers les CACP

Les dynamiques autour des circuits courts et de l'alimentation locale sont appréhendées depuis quelques années à travers différents termes explicités ci-dessous. Le RMT Alimentation locale se positionne en 2015 sur les chaînes alimentaires courtes de proximité.

2.1.1 Les « circuits courts » en France

En 2009, dans la suite du Grenelle de l'environnement et dans le contexte d'un foisonnement d'initiatives rapprochant producteurs et consommateurs, le Ministère de l'agriculture a réuni un groupe de travail pour à la fois définir les circuits courts et élaborer un plan de soutien à leur développement. Depuis 2009, les circuits courts sont ainsi définis comme un « mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la **vente directe** du producteur au consommateur, soit par la **vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire** » (Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2009). Une typologie réalisée antérieurement en avait souligné la diversité et avait pointé l'émergence de nouvelles formes [Figure 2], en croisant deux critères : nombre d'intermédiaires (0 à 1), dimension individuelle versus collective (Chaffotte, Chiffolleau, 2007).

Le mot « intermédiaire » a ici une valeur importante et nécessite d'être explicité. Selon le Larousse, un intermédiaire est une « personne, physique ou morale, qui intervient dans les circuits commerciaux (grossiste, demi-grossiste, détaillant) ou pour faire conclure une affaire commerciale (représentant, commissionnaire, courtier) ». Il est entendu dans la définition du Plan Barnier que l'intermédiaire se situe entre le producteur et le consommateur. Mais **quelle est la frontière entre prestataire de service et intermédiaire ?** Dans la filière bovins viande par exemple, l'éleveur utilise obligatoirement des abattoirs agréés, prestation payante non considérée comme intermédiaire. À l'inverse, la vente via la Ruche qui dit Oui !, plateforme de commande de produits locaux par internet, rajoute un intermédiaire. L'intermédiaire est donc bien celui qui récupère une marge sur la vente du produit, qu'il soit lui-même acquéreur du produit (restaurateur par exemple) ou non (site internet de vente par correspondance par exemple).

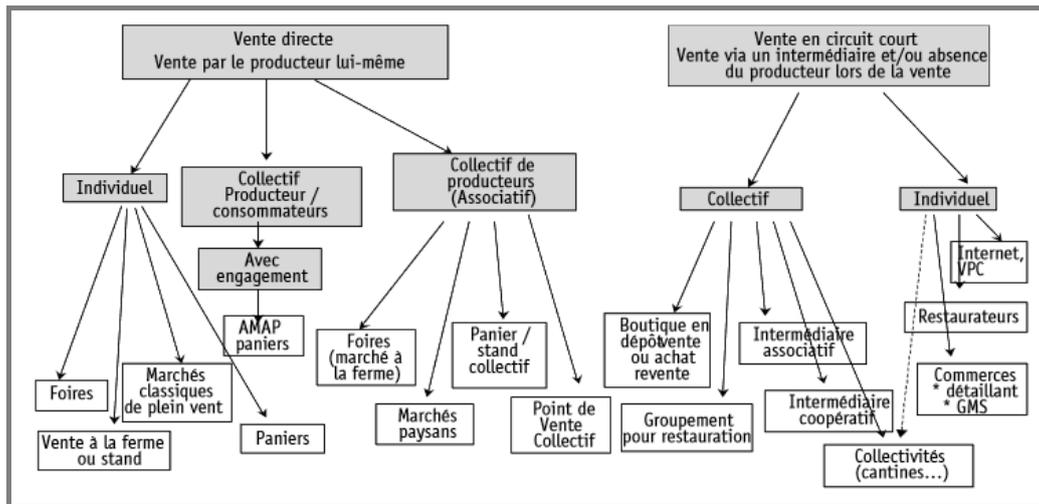


Figure 2. Diversité des circuits courts de commercialisation (Chaffotte, Chiffolleau, 2007)

2.1.2 Les « circuits courts » en Europe

En 2011, la Commission Européenne (CE) propose une autre approche des circuits courts, en tant que circuits « impliquant un nombre limité d'opérateurs économiques engagés dans la coopération, le développement économique local et des **relations géographiques et sociales étroites** entre les producteurs, les **transformateurs** et les consommateurs » (CE 2011, révisé par le Parlement Européen 2013). À travers cette définition, l'accent est mis sur les partenariats entre les acteurs d'un même territoire (producteurs-transformateurs-distributeurs) et sur la **notion de proximité géographique**. Cette notion de proximité implique une distance maximale entre le lieu de production de la matière première et le lieu de consommation du produit final. Bien qu'il n'existe pas de consensus ni sur la proximité, ni sur le local, l'échelle tacite de cette proximité est l'infranational.

2.1.3 La diversité des chaînes alimentaires : les apports du projet européen Glamur

Dans le cadre du projet européen **Glamur**³ (2013-2015) qui visait à comparer les performances des chaînes alimentaires locales versus globales, cinq critères ont été retenus pour différencier ces deux types de chaînes [Figure 3] : i) nombre d'intermédiaires, ii) échelle géographique de la chaîne, iii) nature des ressources utilisées, iv) gouvernance de la chaîne, v) lien du produit au territoire. Ainsi, si des cas extrêmes de chaînes locales et globales peuvent être identifiés, tout **un continuum de situations où des composantes référant au local et global sont liées**, est mis en avant dans ce projet (Touzard *et al.*, 2016).

³ <http://glamur.eu/>

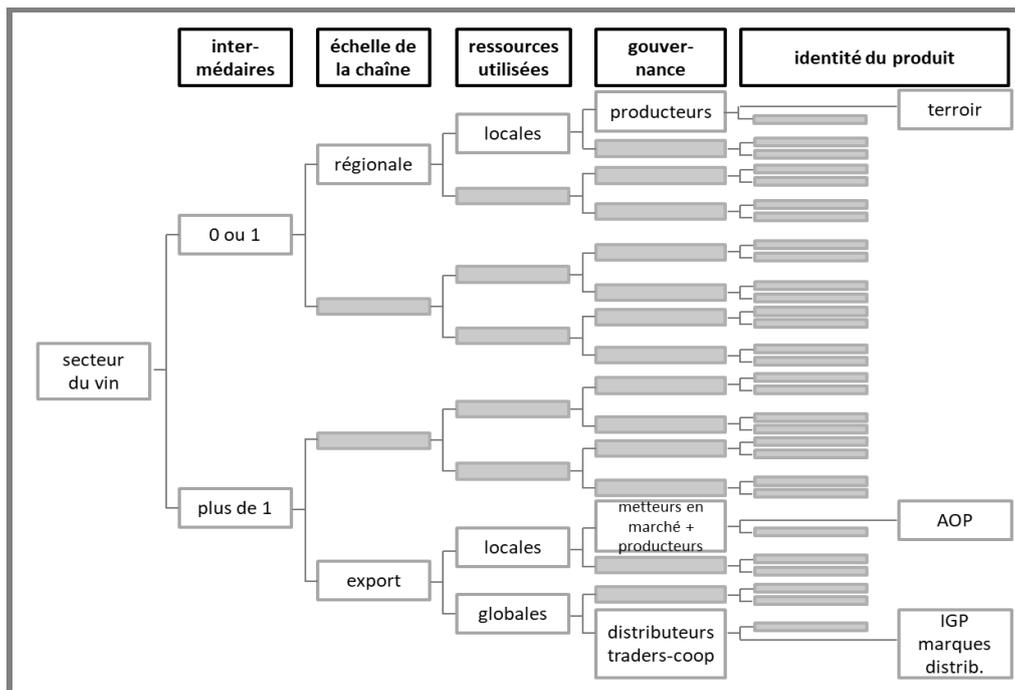


Figure 3. Arborescence des chaînes alimentaires pour le secteur du vin. Traduit à partir de Touzard et al., 2016

2.1.4 Le RMT et les chaînes alimentaires courtes de proximité (CACP)

Le RMT Alimentation locale s'est positionné dans la perspective européenne, en cohérence avec les attentes de ses membres fondateurs mais aussi avec la montée en puissance de systèmes alimentaires territorialisés, soutenue par un nombre croissant de collectivités. Le RMT Alimentation locale met donc l'accent sur la **notion de proximité, d'abord géographique, ensuite socio-économique, même si cette dimension est difficile à appréhender et différemment interprétée au sein du réseau**. Le terme de « chaîne » a été préféré à celui de « circuit » pour ne pas réduire le champ étudié aux seuls enjeux de commercialisation et **intégrer l'ensemble des étapes et acteurs entre production et consommation**, depuis la production des intrants et jusqu'à la préparation des repas. Le terme « court » a néanmoins été conservé pour **souligner l'enjeu de limiter, et non de supprimer, les intermédiaires** entre producteurs et consommateurs.

En reprenant les cinq critères définis par le projet Glamur, le périmètre du RMT peut être présenté ainsi : i) deux intermédiaires maximum entre le producteur et le consommateur ; ii) une échelle régionale ; iii) la valorisation des ressources locales, des procédés artisanaux ; iv) une gouvernance impliquant ou respectant les producteurs et instaurant un lien avec les consommateurs ; v) des produits à l'origine identifiée. D'autres critères peuvent aussi être pris en compte, et notamment les modes de production tournés vers davantage d'agro-écologie. **Mais les critères essentiels au RMT relèvent davantage de l'échelle régionale, de la nature des ressources utilisées et de la gouvernance de la chaîne que du nombre d'intermédiaires**. En reprenant l'idée de l'arborescence proposée dans Glamur et en l'associant avec la diversité des circuits courts, le périmètre du RMT peut être illustré comme sur la **figure 4**. Le RMT Alimentation locale **couvre donc la diversité des circuits courts de proximité, de la vente directe aux solutions plus innovantes comme la Ruche qui dit Oui !, mais aussi l'approvisionnement local de la restauration collective ou des industries agro-alimentaires**. Pour

autant, la dynamique d’approvisionnement local étant en pleine émergence et les industries agro-alimentaires via l’Ania ou les Aria n’étant pour le moment pas représentées dans le réseau, le RMT couvre encore peu cette dimension.

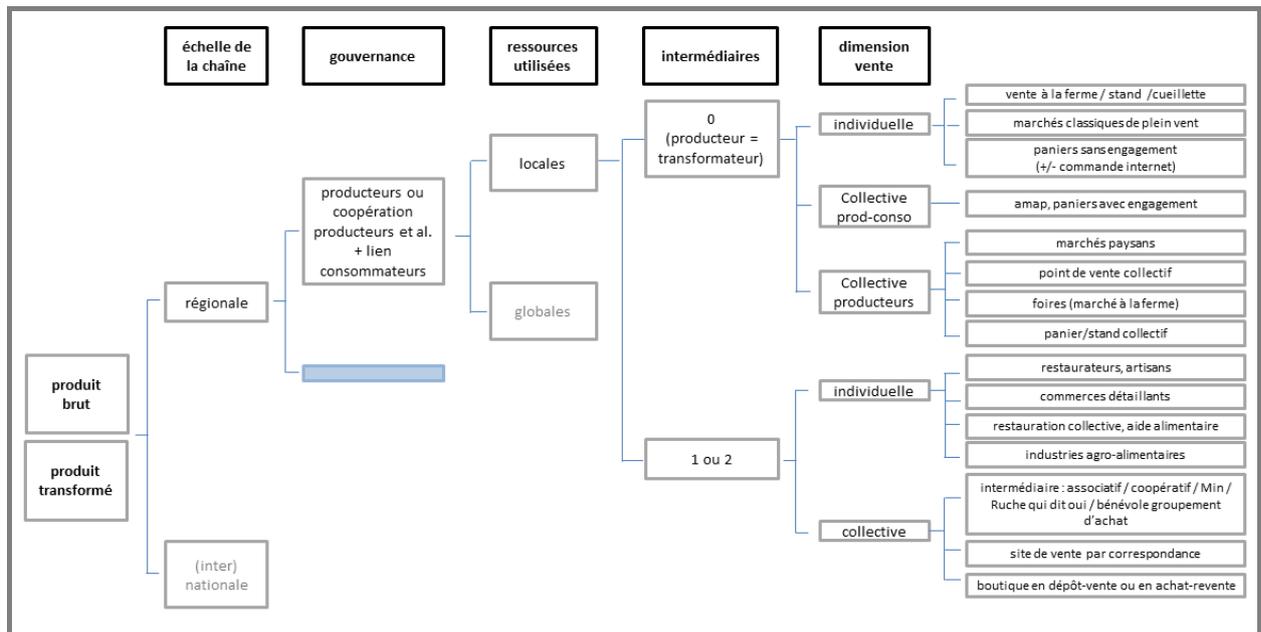


Figure 4. Périmètre du RMT Alimentation locale, source M. Coudray

2.2 Les circuits courts, un objet de recherche

Les premiers travaux de recherche sur les circuits courts en France datent des **années 1980** et sont alors ciblés sur la **vente directe** (Capt, Vavresky, 2014). En **1997** apparaît pour la première fois la **notion de « circuit court »** en Europe, selon une définition qui sera finalement reprise dans le Plan Barnier : des modes de vente mobilisant au plus un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Il n’est alors pas question de proximité géographique et les circuits courts sont souvent associés à des produits « fermiers » ou « artisanaux » (François, 2000). Lorsque les Amaps voient le jour en France en 2001, les travaux prenant comme objet de recherche les circuits courts, s’intéressent particulièrement à ces circuits engagés, bien qu’en parallèle, des projets relativisent leur dimension alternative (Deverre, Lamine 2010). Avec l’extension des PSDR, d’abord menés en Languedoc-Roussillon, Pays de Loire et Rhône-Alpes, la **diversité des circuits courts** devient flagrante. Et le **raisonnement binaire « alternatif » contre « conventionnel » est alors dépassé** (Chiffolleau, 2017). Des combinaisons entre des mécanismes associés aux filières longues et d’autres aux filières locales sont même soulignés (Dubuisson-Quellier, Le Velly, 2008). Les projets menés actuellement portent pour beaucoup sur le développement des circuits courts dans les territoires. En revanche, les aspects environnementaux de ces circuits et notamment leurs impacts sont encore peu étudiés, de même que la dimension économique au-delà de l’impact sur la viabilité des exploitations. Plus largement, l’évaluation des CACP et de leurs impacts appelle à prendre en compte de **nouveaux types d’indicateurs**, pour lesquels des méthodes d’évaluation restent à développer (Touzard *et al.*, 2016).

2.3 Bilan des travaux réalisés

Depuis 2005, des travaux ont produit des connaissances sur les circuits courts, au sens de la définition officielle de 2009. Néanmoins, les projets portaient souvent sur des circuits courts et de proximité géographique.

La valeur ajoutée spécifique **des projets Casdar est l'apport d'outils et de méthodes** alors que **les PSDR portent davantage sur une production de connaissances**, via des études de cas en particulier. Des études hors Casdar ou PSDR sont aussi à mentionner, en particulier le recensement agricole de 2010. L'ensemble de ces travaux permet une meilleure compréhension des facteurs d'émergence et des mécanismes des coopérations multi-acteurs autour de l'alimentation locale ainsi que la production d'outils qui facilitent leur accompagnement. Les projets menés depuis 2005 sont classés par ordre chronologique en **annexe D**. S'ils portent sur plusieurs dimensions, leurs apports peuvent être présentés selon les quatre axes d'actions définis dans le Plan Barnier :

- Améliorer les connaissances sur les circuits courts et les diffuser ;
- Adapter la formation des agriculteurs aux exigences des circuits courts ;
- Favoriser l'installation d'agriculteurs en circuits courts ;
- Mieux organiser les circuits courts.

2.3.1 Améliorer les connaissances sur les circuits courts et les diffuser

Tous les projets menés jusqu'alors **soulignent la diversité** des circuits, des acteurs, des stratégies, etc., ce qui en complexifie fortement l'analyse. Des connaissances plus précises ont toutefois été produites sur les acteurs de ces chaînes, producteurs et consommateurs essentiellement, et sur les dynamiques territoriales associées aux circuits courts.

2.3.1.1 Sur les producteurs

Le projet PSDR **Coxinel** initié en 2008 a permis de proposer une typologie des maraîchers en circuits courts à partir des pratiques techniques, sociales et commerciales des producteurs, illustrant, par-là, la diversité des profils au sein de ces circuits (Chiffolleau, Ollagnon, 2008). Cherchant à mieux comprendre leur dimension économique, le projet a aussi montré que l'ancienneté de l'entreprise est un facteur important de la réussite économique, de même que le nombre d'espèces produites. Il est ainsi difficile d'obtenir un revenu correct dans les cinq premières années d'une exploitation. Il est également plus intéressant de pratiquer l'achat-revente au-delà de 30 espèces. Enfin, l'engagement dans le collectif est souligné comme un élément favorisant la performance économique. L'analyse des maraîchers en circuit court a par la suite été approfondie dans le cadre de **l'expertise** commanditée par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (Maap) pour élaborer un référentiel technico-économique sur les circuits courts, mettant finalement en évidence trois modèles (Bellec-Gauche, Chiffolleau, 2015) :

- des maraîchers engagés, impliqués dans la vie locale et/ou syndicale, le plus souvent non issus du milieu agricole, privilégiant les Amaps pour écouler leur production, souvent issue de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement ;
- des maraîchers traditionnels, anciennement installés et utilisant la main d'œuvre familiale, pratiquant des prix bas et des pratiques culturelles standard, plutôt habitués des marchés de plein vent et de la vente à la ferme ;

- des maraîchers techniques, associant circuits courts et circuits longs, avec une mutualisation du matériel importante et des investissements intenses, souvent spécialisés dans l'approvisionnement local des supermarchés.

Le **recensement agricole** de 2010 a par la suite marqué un vrai tournant dans la connaissance de ces circuits en apportant, pour la première fois, des données quantitatives pour la France entière. Ainsi, en 2010, un agriculteur sur cinq vend tout ou une partie de sa production en circuit court. Le recensement montre des exploitations plus petites qu'en circuits longs et dont la production est plus fréquemment certifiée biologique. Les producteurs ont recours à davantage d'activités de diversification et essentiellement à de la transformation de produits. Par conséquent, si les exploitations sont en général plus petites, elles sont en revanche plus gourmandes en main d'œuvre (Barry, 2012).

Le projet Casdar **Atomic** a dressé quant à lui un état des lieux des formes d'organisation entre producteurs en matière d'ateliers de transformation, en soulignant aussi à ce niveau la dynamique en cours et la variété des situations. L'« agroalimentaire paysan » passe par trois solutions : un atelier individuel, un atelier de transformation collectif (ATC) ou l'appel à un prestataire.

Enfin, s'il n'existe pas aujourd'hui de bases de données exhaustives sur les circuits courts en dehors du service perfectible de statistique du Ministère de l'agriculture⁴, **de nombreuses structures ont développé leurs propres outils d'information et de communication. Souvent sous forme de cartographies, ils participent à la diffusion des connaissances sur ces modes de commercialisation.** Par exemple, le site de Bienvenue à la ferme⁵ recense 4 387 ventes directes chez le producteur et 589 marchés des producteurs de Pays. Celui de Miramap⁶ propose des cartes régionales des Amaps. Le site des magasins de producteurs dénombre 336 lieux de vente et celui des *drives* fermiers⁷ 263. Enfin, dernier exemple, la Ruche qui dit Oui!⁸ cartographie également ses 800 points de livraison.

2.3.1.2 Sur les consommateurs

Le projet **Croc** mené entre 2005 et 2007 apporte les premières connaissances sur les consommateurs. Il souligne la dualité entre souhaits et pratiques. Ainsi, si les consommateurs préfèrent les marchés qui jouissent d'une image positive de qualité, seuls 4 % y effectuent leurs achats alimentaires en priorité et seuls 8 % ne vont jamais dans les grandes et moyennes surfaces (GMS). Trois profils de consommateurs achetant local sont alors définis : les militants, les authentiques et les sympathisants (Dury *et al.*, 2008). Puis, **Liproco** en 2008 caractérise les différents types de proximité possibles entre le producteur et le consommateur : proximité d'accès, proximité identitaire, proximité de processus et proximité relationnelle. Les motivations des consommateurs pour le circuit court portent sur quatre points principaux : réduire les risques sanitaires, retrouver le vrai goût des produits, consommer responsable et créer du lien social. Plus récemment, le projet Casdar **Codia** apporte des connaissances importantes sur les consommateurs en indiquant que 42 % des Français utilisent les circuits courts (au moins un produit dans le mois précédant l'enquête pour

⁴ <http://agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>

⁵ <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/fr>, [données au 26 septembre 2017]

⁶ <http://miramap.org/-Trouver-une-AMAP-.html>, [données au 26 septembre 2017]

⁷ <http://www.drive-fermiers.fr/carte-des-drive-de-produits-fermiers/> [données au 26 septembre 2017]

⁸ <https://laruchequiditoui.fr/fr>, [données au 26 septembre 2017]

un budget moyen de 25€ par semaine). Ce projet souligne également les connaissances parcellaires des consommateurs et l'existence fréquente d'idées reçues.

2.3.1.3 Sur les impacts et les dynamiques territoriales

En parallèle de ces connaissances sur les acteurs, les projets passés sont une source d'informations sur les dynamiques territoriales associées aux circuits courts. Le PSDR **Coxinel** estime que la grande plus-value des circuits courts porte sur les dynamiques qu'ils (ré-)instaurent, au sein des filières et parmi les citoyens. En ce sens, ils participent à la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale. Ces aspects de dynamiques territoriales sont fortement développés avec le projet **Salt** initié par le Réseau des Civam. Deux évaluations menées sur Rennes Métropole en l'espace de quatre ans apportent des données chiffrées (Civam, 2014) : les dispositifs de vente directe se sont développés (+64 %, hors vente à la ferme), ainsi que les circuits intégrant un intermédiaire (+46 %). Les paniers/Amaps et marchés de plein vent sont particulièrement concernés (+94 % et +53 %), ainsi que les restaurants et dispositifs d'e-commerce pour la vente indirecte (+48 % et +100 %). Le projet souligne de nouveau la diversité des formes et les impacts en termes d'emplois et financiers associés.

Par la suite, **Loccaterre** illustre la construction, à l'échelle de huit territoires de parcs naturels régionaux, de coopérations multi-acteurs autour des circuits courts et de proximité, en soulignant les outils utilisés (observatoire, « méthode Salt », etc.). Le projet permet aussi d'expérimenter de nouveaux outils pour lever les blocages rencontrés, et par exemple la création d'une plateforme pour la restauration collective. Ces résultats, en 2017, forment une ressource intéressante pour accompagner le développement des projets alimentaires territoriaux.

Le projet **RCC**, démarré en 2011, est un gros projet sur les impacts techniques, économiques, environnementaux et sociaux des circuits courts. Les résultats sont regroupés dans une dizaine de rapports, par filière et transversaux. Il en ressort notamment (Morizot-Braud, Bellec-Gauche, 2016) :

- Sur les aspects économiques, l'importance de l'expérience de l'exploitant et des bénéficiaires d'une structuration et organisation *ad hoc*, de la main d'œuvre extra-familiale, et de la présence d'équipements de transformation à proximité ;
- Sur le volet social, la diversité des modes d'organisations en lien avec celle des objectifs et des valeurs portés par les agriculteurs. Les modèles varient en fonction des trajectoires et des réseaux professionnels. Le souhait d'autonomie fait face à la gestion de la complexité du métier. Par ailleurs, RCC (re)confirme la contribution des circuits courts à l'emploi, à la cohésion sociale et au développement territorial.
- Au niveau environnemental, les résultats du projet soulignent deux conditions nécessaires préalables à un impact réduit : une logistique optimisée et une saisonnalité respectée. L'existence d'une diversité de pratiques destinées à l'amélioration des impacts environnementaux des activités de production et de commercialisation est également mise en avant.

2.3.1.4 Sur l'accès à l'alimentation

Dans le même temps que Salt, le **groupe « Agriculture et alimentation » du Réseau rural** travaille sur les dynamiques territoriales autour des circuits courts et de proximité, classées selon cinq axes de développement : i) l'installation agricole ; ii) l'approvisionnement local ; iii) les synergies producteurs-

artisans ; iv) la cohésion sociale ; v) la gouvernance alimentaire territoriale. Un gros travail de capitalisation de données et d'expériences sur ces axes est réalisé, et notamment sur la question des circuits courts et de la cohésion sociale. En 2006, 12 % des adultes français vivaient dans des ménages en insécurité alimentaire (Lafay, 2009) et l'état de santé des populations ayant recours à l'aide alimentaire est assez alarmant : taux élevés d'obésité, d'hypertension artérielle, de diabète, carences vitaminiques, etc. (Grange, 2013). Le recueil d'initiatives du Réseau Rural souligne la diversité des expériences conduites sur les territoires, approfondies à travers 3 critères d'analyse : participation, réseau, solidarité (Chiffolleau, Paturol, 2015).

2.3.2 Adapter la formation des agriculteurs aux exigences des circuits courts

Le développement de nouvelles activités de diversification, fréquentes en circuits courts (transformation, vente, distribution, etc.), complexifie l'organisation du travail sur l'exploitation agricole (compétences et/ou main d'œuvre). Les producteurs doivent mettre en œuvre de nouvelles compétences professionnelles. À l'opposé des circuits longs basés sur la segmentation, les circuits courts demandent un travail multitâche. Le projet **Mecico** recense entre 2010 et 2013 les compétences nécessaires, qu'elles soient techniques et organisationnelles, relationnelles, ou stratégiques et commerciales. Ces compétences peuvent être générales et transversales non spécifiques (stratégie commerciale, maîtrise de la qualité sanitaire, organisation collective, travail avec des prestataires, etc.) ; spécifiques à un type de circuit court (magasin collectif, vente à la ferme, Amap, vente à des intermédiaires, restauration hors domicile, etc.) ; ou spécifiques à un type de production (productions végétales, animales, transformation de produits végétaux, animaux, etc.). De nouveaux modules et outils de formations ont été développés, à destination des agriculteurs mais aussi d'autres acteurs du territoire autour de quatre grands axes⁹ :

- Comment appréhender la complexité des circuits courts avec les porteurs de projets ?
- Comment accompagner des agriculteurs en circuits courts dans le pilotage de leur exploitation ?
- Comment accompagner les démarches multi-acteurs dans le cadre des circuits courts de commercialisation ?
- Quelles compétences spécifiques les agriculteurs doivent-ils acquérir lorsqu'ils commercialisent en circuits courts ?

2.3.3 Mieux organiser les circuits courts et favoriser l'installation d'agriculteurs

Au-delà des connaissances acquises via ces projets, de nombreux outils opérationnels ont vu le jour : guides, autodiagnostic, outils de concertation, etc. C'est la grande valeur ajoutée des projets Casdar notamment. Plus globalement, ces travaux participent à l'instauration d'une dynamique partenariale en apportant dans les territoires concernés des habitudes de collaboration entre les multiples acteurs. Ces outils et cette dynamique partenariale sont des facteurs facilitant l'installation des agriculteurs et autres acteurs en circuits courts, en participant entre autres à organiser ces circuits.

Plus en détails, le projet **Salt** propose un guide à destination des agents de développement et des agriculteurs pour aider à l'évaluation des impacts socio-économiques des circuits courts et de proximité. Le **groupe « Agriculture et alimentation » du Réseau rural** a rédigé 21 fiches méthodologiques de capitalisation et de mutualisation d'expériences sur les formes d'appui à la

⁹ L'ensemble des fiches issues de Mecico sont téléchargeables sur le site <http://metiers-circuitscourts.org>.

création d'activités agricoles et agri-rurales en circuits courts. De nombreuses ressources documentaires ont été enrichies et mises à disposition par ce projet. Le projet **Varape**, initié en 2011, présente un guide à destination des gestionnaires de races à petits effectifs pour les soutenir dans leurs démarches de valorisation de leurs produits : réaliser un état des lieux via une grille d'auto-diagnostic, définir le projet et établir un plan d'action. De même, ce projet met à disposition de nombreuses autres ressources : un recueil d'expériences, un état des lieux et une base bibliographique.

Premier lauréat de l'appel à projet « Innovation et partenariat » après l'ouverture d'une enveloppe dédiée aux circuits courts suite au Plan Barnier, le projet **Loccaterre**, mené entre 2010 et 2012, s'est intéressé aux actions communes autour des circuits courts et de proximité, préfigurant parfois les contours d'une politique et/ou gouvernance alimentaire locale. Ce projet a aussi contribué à la reconnaissance d'un des modèles de développement des circuits courts de proximité (Chiffolleau, 2017) : celui du « système alimentaire territorialisé », promu par l'Association des Régions de France en 2014 dans la Déclaration de Rennes en 2014 (ARF, 2014). En ce sens, le projet a contribué à l'émergence des projets alimentaires territoriaux (Pat) définis dans la loi d'avenir d'octobre 2014, les Pat participant à l'amélioration de l'organisation des circuits courts de proximité.

Le projet **Atomic**, réalisé à la même période, participe concrètement à la facilitation de l'installation des agriculteurs. En effet, ce projet a permis l'évolution de la réglementation sanitaire dans les ATC via des échanges avec la Direction générale de l'alimentation (DGAL) aboutissant à la rédaction d'une note de service autorisant le choix dans un ATC entre un agrément collectif, plusieurs agréments individuels ou au sein d'un même atelier, des professionnels sous agréments, et d'autres en déclaration d'activité.

Par ailleurs, certains projets recensés se sont penchés sur la question de la logistique. Ainsi, le projet **Realisab** souligne la nécessité d'accompagner les agriculteurs et les collectivités afin de rendre pérenne et rentable le débouché de la restauration collective. Un certain nombre d'outils ont vu le jour pour palier au manque d'accompagnement de ces acteurs à ce niveau (Rimbaud, 2017). Quant au projet **Casdar Sentinelle**, lancé en 2013, il propose une démarche pour évaluer la durabilité des plateformes d'approvisionnement local via une liste d'indicateurs sur les trois piliers environnemental, social et économique (Corade, Del'homme, 2013). Plus récemment, le projet **Allocirco** a mis en évidence plusieurs leviers d'actions pour faciliter la logistique en circuits courts : l'organisation de tournées, les pratiques de mutualisation, le recours à la prestation de transport, l'intégration des Tic et la nécessaire prise en compte des spécificités de territoire. Un outil a été élaboré pour calculer les coûts, le temps de transport et les coûts environnementaux des livraisons. Et cet outil pourrait être développé en une application web gratuite.

Enfin, le projet **Interval**, terminé depuis 2015, a repéré les expériences locales de coopération entre acteurs de l'alimentation. Il en ressort une pertinence d'impliquer chacun de ces acteurs le plus en amont possible. À partir de l'analyse de situations, ce projet a permis de :

- de distinguer les pré-requis nécessaires à l'animation de dynamiques multi-acteurs ;
- de situer les différentes étapes qui se succèdent dans la construction d'une dynamiques multi-acteurs ;

- d’approfondir certains freins tels que la concurrence possible entre producteurs et artisans ;
- d’identifier certaines plus-values de la coopération entre acteurs.

Le projet a permis de construire un premier guide, de type méthologique à destination des personnes accompagnant ces synergies entre acteurs économiques. Un second document, précisant les conditions d’exercice (juridiques, fiscales, etc.) des producteurs et des artisans en circuits courts, vient compléter le premier.

2.4 Les projets en cours

Des projets Casdar et PSDR sont en cours actuellement. Ils constituent un premier témoin des tendances. Ainsi, **Magpro** s’intéresse au fonctionnement des magasins gérés par les producteurs. L’idée est de définir des clés de réussite de ces lieux de vente et leurs impacts sur les exploitations et le territoire. Ce projet se positionne donc sur les circuits courts et de proximité.

Le PSDR **Perfecto** se positionne également sur les circuits courts de proximité. Il cherche à évaluer leur performance en termes de capacité à pérenniser les exploitations et à structurer aussi bien des filières que des territoires.

Enfin, **Accecible** porte sur les initiatives pour l’accès à l’alimentation pour tous. Ses objectifs sont de comprendre les mécanismes locaux de solidarité alimentaire et la place des différents acteurs ; d’accompagner des dispositifs d’expérimentation favorisant l’accès de tous à une alimentation de qualité en privilégiant les alliances locales entre acteurs, notamment agriculteurs ; de renforcer les capacités d’action des acteurs locaux par l’accompagnement et les formations ; de promouvoir la question de l’accès de tous à une alimentation de qualité dans les débats politiques et citoyens sur l’alimentation.

Parallèlement, le projet mené par l’Inra dans le cadre du **métaprogramme Did’It** questionne le rôle des circuits courts et de proximité dans la transition des pratiques alimentaires et agricoles vers des pratiques plus durables. Il s’appuie sur le suivi, dans la durée, de consommateurs « ordinaires » et de producteurs « conventionnels » utilisant des circuits courts et approfondit différentes situations innovantes, notamment les marchés de plein vent inscrits dans la démarche Ici.C.Local¹⁰, signalant les produits locaux et durables, issus de circuits courts, par un étiquetage spécifique sur les étals (Chiffolleau *et al.*, 2016).

¹⁰ <http://www.sad.inra.fr/Partenariat-innovation/Ici.C.Local>

3 Tendances des CACP

***Préambule** : Alors que la plupart des travaux menés jusqu'alors ont porté essentiellement sur les circuits courts, il est aujourd'hui davantage question de proximité. Cette partie traite ainsi des tendances des CACP identifiées ces dernières années, et non exclusivement des circuits courts (voir le chapitre précédent). Ces évolutions récentes renseignent sur le chemin qu'empruntent les CACP actuellement et en esquissent le futur proche. Cette synthèse ne prétend pas refléter la réalité et présente uniquement des points de vue d'experts interrogés à un moment donné. Elle ne peut être exhaustive. Les textes en italique et entre guillemets sont des propos issus des entretiens avec ces experts.*

Les schémas classiques de ces dernières décennies, fortement liés aux industries agroalimentaires, bougent. En 2010, le recensement agricole indiquait qu'un agriculteur sur cinq vend toute ou une partie de sa production en circuit court (Barry, 2012). Depuis, **la dynamique s'accélère** d'après les experts réunis au sein du RMT ou ceux rencontrés hors réseau. Des données actualisées chiffrées et exhaustives n'existent pas. Mais **des signes confirment cette tendance à plusieurs niveaux**. Par exemple, sur la vente directe, Miramap comptabilisait 1 600 Amaps en 2011 et aujourd'hui 2 000. Sur les ventes via un intermédiaire, La Ruche qui dit Oui ! est passée de 24 lieux de distribution en 2011 à plus de 800 actuellement. Regardons sous différents angles ces évolutions des CACP.

3.1 Tendances sur les agriculteurs

Premiers acteurs des CACP, les producteurs. À partir des dires des experts interrogés, le paysage des agriculteurs optant pour des modes de commercialisation en chaîne alimentaire courte de proximité serait dessiné aujourd'hui :

- D'agriculteurs recherchant une petite échelle de production. Ils sont **porteurs d'une forte éthique** apportant une notion politique à leur métier, et ont une capacité d'adaptation élevée. Leurs limites se situent au niveau organisationnel. Cette catégorie regroupe également de **jeunes agriculteurs s'installant hors cadre familial** s'installant directement en circuit court, souvent en maraîchage et agriculture biologique, après une expérience professionnelle autre. Ils recherchent un accomplissement professionnel et personnel, et l'exploitation est raisonnée dès le début pour être cohérente de la production à la vente. Des installations plus innovantes de type micro-brasseries, herbes médicinales, plats transformés, etc. voient également le jour.
- De **grandes exploitations** vendant initialement en circuit long, passant petit à petit une part de leur production en circuit court suite à un déclic (économique souvent, environnemental et/ou réglementaire). Le processus est long et les producteurs affichent une volonté forte pour diversifier leur production et segmenter leurs produits et marchés. Le changement sur l'exploitation n'est pas radical, sans modification majeure dans la façon de raisonner la production. Après un premier engouement pour la vente directe, la fonction commerciale est souvent déléguée.
- Des jeunes réintégrant l'exploitation familiale une fois diplômés, en y intégrant leur souhait de diversification. Ils mettent en place de véritables **mosaïques de circuits de vente** (directe, avec un intermédiaire voire en circuit long).
- Enfin, de quelques exploitants vendant peu de produits par an en circuit court (quelques ovins par exemple) pour compléter un revenu. Ils échappent à tout recensement.

Si cette « typologie » des agriculteurs optant pour le circuit court n'est pas inédite, les dynamiques associées à chacune de ces catégories évoluent. En 2014, 30 % des 5 000 aides à l'installation correspondaient à des installations hors cadre familial. (GraphAgri, 2016). Parmi les experts interrogés, certains estiment que ces installations ont boosté les circuits courts dans un premier temps, mais qu'aujourd'hui **la dynamique s'accélère davantage via la diversification des exploitations déjà installées**, et portée notamment par le secteur en crise de l'élevage. Certains y voient une vraie reconsidération du métier d'agriculteur. Par ailleurs, les installations plus innovantes de type micro-brasseries, herbes médicinales, plats transformés, etc. continuent leur essor, proposant de nouveaux produits et de nouveaux services.

Controverses et interrogations :

Parmi les personnes interrogées, certaines soulignent qu'avec le développement des exploitations maraîchères bio, le **marché en vente directe peut se retrouver saturé sur certains territoires**. De plus, si les nouvelles générations paraissent motivées pour apporter de la diversification sur les exploitations familiales, le volume de travail associé peut à l'inverse être un **frein à la reprise** de la ferme par les descendants.

Et bien que « *nos grands-parents faisaient du circuit court sans le savoir* »¹¹, des pratiques, des acteurs et des modèles nouveaux voire innovants lui procurent une nouvelle dynamique.

3.1.1 Transformation

Des ateliers locaux de transformation se développent en cohérence avec l'objectif de renforcer la valeur ajoutée des produits. Plus courante en viande et produits laitiers-fromagers, en atelier individuel ou en coopérative, la transformation se fait depuis longtemps sur les fruits (confiture, compote) et se renforce pour les légumes (soupe). Le focus est porté aujourd'hui sur la **transformation collective hors coopérative**, entre producteurs ou en coopération avec les transformateurs locaux, et sur la **valorisation des co et sous-produits**. Si entre la production et la vente, la transformation peut être jugée non prioritaire, elle est pourtant génératrice d'emplois. Elle nécessite cependant des compétences propres, et souligne le « *métier couteau suisse* »¹² de l'agriculteur. Avec le développement des petits ateliers, certains experts mettent en avant un **manque de maîtrise de risques sanitaires associés** (hygiène, analyse microbiologique et recherche de germes, chaîne du froid, etc.) et notent le besoin d'une flexibilité de la réglementation pour qu'elle s'adapte à la réalité des ateliers fermiers.

Controverses et interrogations :

Accentuée sur les petites productions, la variabilité des matières premières requiert une adaptation des process voire des équipements, qui doivent être appropriés également aux petits volumes. Les experts soulignent ici le besoin de développer **la recherche et développement** pour apporter des solutions à ces problématiques d'échelle.

¹¹ Expert agriculteur élu CA

¹² Expert réseau associatif de développement agricole et rural

3.1.2 Organisation collective

Facteur important du développement des CACP, sans en être l'unique modalité, la mutualisation est une pratique qui s'observe sur la transformation (légumeries et ateliers de découpe), la livraison et la vente (magasins de producteurs). C'est une tendance lourde soulignée par les experts, certains évoquant un **côté générationnel** où le modèle de l'agriculteur « tout seul sur son tracteur dans sa ferme et à passer toute la journée tout seul, la jeune génération ça la branche pas plus que ça »¹³. Les producteurs mutualisent essentiellement pour diviser les coûts. Selon le Réseau Civam, le transport représenterait régulièrement plus de 10 % du chiffre d'affaire annuel pour les producteurs optant pour les circuits courts¹⁴. Sujets à de profondes difficultés suite à la fermeture d'un tiers des abattoirs publics sur la décennie 2002 et 2010, et particulièrement ceux de petite taille (Ravaux, 2011), les abattoirs et ateliers de découpe sont, selon les experts interviewés, particulièrement concernés aujourd'hui par la mutualisation, qui s'ouvre davantage à la coopération multi-acteurs, dans un contexte où les bouchers abatteurs connaissent aussi des difficultés.

Contrairement à des pratiques anciennes, les initiatives collectives sont globalement aujourd'hui **plus adaptatives, progressives et à géométrie variable du fait de la diversité des projets**. Par exemple, la palette des outils de mutualisation des livraisons utilisés par les producteurs à La Ruche qui dit Oui ! s'étend de la création d'un planning informatisé à l'achat d'un camion en commun. Comme le souligne cet exemple, l'organisation fonctionne beaucoup de façon informelle, suivant les réseaux d'acteurs en lice.

Par ailleurs, les experts indiquent qu'un **moteur essentiel dans la mutualisation est la volonté de répondre à de nouvelles demandes des clients/consommateurs**. Le développement des légumeries/conserveries a notamment été impulsé par les collectivités territoriales et leur souhait de développer l'approvisionnement local dans la restauration collective. Ce côté collectif prend de l'ampleur pour trouver des solutions aussi aux mangeurs finaux, et leur souhait d'être livrés à domicile par exemple.

Controverses et interrogations :

Un expert souligne que la mutualisation interroge **l'équilibre entre la dimension individuelle**, importante aux producteurs en circuit court qui cherchent à (re)développer leur autonomie, **et le côté collectif**. D'autres évoquent le fait qu'elle peut apporter des difficultés à maîtriser à plusieurs les risques sanitaires, et **nécessite des capacités de gestion des rapports humains**. Enfin, elle questionne **la limite en taille de ce collectif** pour demeurer cohérent avec une démarche « à taille humaine », de « petits » producteurs.

3.1.3 Accompagnement

Les experts rencontrés estiment que les possibilités d'accompagnement sur les problématiques liées aux CACP sont globalement étendues, avec **une complémentarité théorique** des acteurs en lice, et la gamme ne cesse de s'étendre **avec l'arrivée d'indépendants du conseil**. L'accompagnement au

¹³ Expert agriculteur élu CA

¹⁴ <http://www.civam.org/index.php/systemes-alimentaires-agricoles-territorialises/systeme-projets-locaux/242-outil-local-pour-des-transports-de-produits-alimentaires-locaux-durables-et-economes>

niveau technique (agronomique, matériel, comptable, etc.) est présenté comme complet. En 2014, l'enseignement agricole technique a d'ailleurs été réformé avec le Plan « Enseigner à produire autrement » (DGER, 2014), focalisé sur comment produire avec moins d'intrants, soulignant le souhait de diversifier les pratiques agricoles.

Controverses et interrogations :

Pour autant, certains experts précisent que cette offre d'accompagnement est largement perfectible. Premièrement, elle est hétérogène selon le territoire. Et le fait d'exister ne suffit pas à la rendre accessible aux producteurs. Il **manque un guichet unique** pour obtenir des informations et être correctement orienté vers les structures les mieux adaptées. Pour naviguer parmi toutes les possibilités, et parce que les acteurs sont multiples et insuffisamment en lien, **l'accompagnement repose souvent sur de l'informel et le soutien entre pairs**. Ces échanges d'expériences entre agriculteurs complètent souvent les apports d'organismes classiques. Il est donc crucial d'être intégré dans des réseaux. Par ailleurs, certains experts indiquent que l'accompagnement reste **complexe sur les aspects organisationnels** (modèle économique, gestion de la logistique, stratégies de vente, etc.), et finalement plus spécifiques aux circuits courts. Alors même que les nouvelles configurations sociales prennent une place non négligeable dans les circuits courts, l'accompagnement à ce niveau demeure complexe. **Les projets étant extrêmement variés, les structures habituelles peuvent aussi se sentir un peu dépassées**. Notons une montée des demandes de formations autour des réseaux sociaux et outils web pour se faire connaître et commercialiser.

Enfin, **l'aspect financier** vient s'ajouter aux problématiques liées à l'accompagnement. Mêmes existantes et identifiées, les formations, par exemple, ont un coût pour le producteur, en argent et en temps. Sans parler de la complexité à investir : un expert raconte qu'il reste aujourd'hui plus simple d'obtenir un prêt auprès d'une banque pour investir dans un tracteur que dans une installation en maraîchage, et ce, pour le même montant.

Le participatif, la nouvelle solution financière ?



Pour pallier aux manques de financements classiques, le financement participatif se développe depuis quelques années. Depuis 2014, en France, il s'inscrit dans un cadre réglementaire. Trois modalités sont possibles : le don, le prêt ou l'investissement. Terre de liens¹⁵ crée en 2007 la Foncière. Dix ans plus tard, son capital s'élève à plus de 17 millions d'euros. Il sert à acheter des fermes pour y implanter des activités agri-rurales diversifiées. La Foncière loue ensuite ces fermes à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine. Autre initiative, autre fonctionnement : le site lancé en décembre 2012 par la société BlueBees¹⁶. Cette plateforme met en relation de porteurs de projet avec des financeurs autour d'une agriculture et une alimentation durables, tout en proposant des retours sur investissements pour les financeurs.

¹⁵ <https://terredeliens.org/>

¹⁶ <https://bluebees.fr/fr/>

3.2 Tendances sur les consommateurs

« Le consommateur n'existe pas. Ils sont plus de 65 millions »¹⁷. Si la part du budget réservé à l'alimentation n'a pas bougé ces dernières années, tournant autour de 15 %, des tendances de fond à d'autres niveaux peuvent toutefois être mises en avant.

3.2.1 Du local à la praticité

Les experts reprennent l'idée que la problématique santé est fortement ancrée dans la tête des consommateurs depuis les crises sanitaires de la fin du XX^e siècle (exemple de la vache folle). Un expert souligne l'impact quasi-conjoint du plan national nutrition santé (PNNS) diffusant des messages de santé publique de type « Mangez cinq fruits et légumes par jour » (Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2001). Ainsi il n'est pas nouveau que la population soit plus largement sensibilisée aux problématiques santé liées à l'alimentation. Mais les crises à répétition (*Escherichia Coli* dans les graines germées en 2011, viande de cheval dans les lasagnes en 2013) impliquent un besoin de réassurance chez les consommateurs. Et la proximité géographique répond à ce besoin. **La confiance repose sur la connaissance de l'agriculteur.** Comme le précise un expert, « même s'il n'ira jamais sur l'exploitation »¹⁸, il est rassuré que le producteur soit identifiable et identifié. Et ainsi, une production éloignée peut être plus facilement achetée si le producteur est connu. **Le mot clé serait ici davantage transparence.** La Ruche qui dit Oui ! s'ouvre ainsi à des producteurs non locaux de fruits de type oranges ou de produits sous IG (jambon de Bayonne, Parmesan, etc.) mais bien identifiés. Des magasins de producteurs ont d'ailleurs développé en ce sens des cahiers de transparence consultables en boutique.

Au-delà de la question santé, **l'impact sur l'économie** est indiqué par les experts comme une motivation renforçant ce souhait de consommer local. Et l'habituée GMS est perçue délétère non seulement pour la qualité des produits mais aussi pour le « petit » producteur et l'économie locale. Bien que cette économie locale peut reposer parfois sur des industries agro-alimentaires comme en Bretagne avec les élevages porcins.

Pouvoir et responsabilité du consommateur



En 2016, Nicolas Chabanne crée la marque C'est qui le patron ?!¹⁹ pour redonner le pouvoir au consommateur tout en le posant face à ses responsabilités. L'objectif est de remettre du lien entre producteur et consommateur. Le consommateur indique via une plateforme internet ses critères d'importance pour élaborer un cahier des charges de certains produits devant être commercialisés au juste prix. Initialement instauré sur la brique de lait, d'autres produits ont aujourd'hui rejoint la marque comme un jus de pomme, une pizza, du beurre, etc. Ils sont distribués par la plupart des GMS.

Ainsi, de nouveaux consommateurs arrivent en circuits courts qui **ne sont plus réservés à quelques militants**. Les experts les présentent comme plutôt **urbains ou néo-ruraux**, certains soulignant que les agriculteurs vendent mieux en se rapprochant des villes. La clientèle se rajeunit et pose davantage de questions. Si la proportion de personnes consommant des produits biologiques tend à

¹⁷ Expert organisme de défense des consommateurs

¹⁸ Expert agriculteur élu CA

¹⁹ <https://lamarqueduconsommateur.com/>

augmenter, **le mot clé demeure « local »**. Plus récemment, le **bien-être animal** devient également une préoccupation des consommateurs, y compris en circuits courts de proximité, en partie du fait de l'éloignement de la société de la mort des animaux (Poulain, 2016). Une consommation réduite de viande s'observe, vers des produits de meilleure qualité et une tendance au véganisme (Baudry, 2016).

Mais tous les experts soulignent **la versatilité des consommateurs**. « *L'offre est pléthorique mais leur budget ne l'est pas* »²⁰. Ils adaptent ainsi leurs achats à leur conviction et à leur porte-monnaie, tout en étant sans cesse sollicités par le *marketing*. Et la plupart des consommateurs ne sont pas militants. On peut y voir aussi une tendance sociétale liée à la génération Y et sa propension à zapper. **Le mot d'ordre local s'estompe alors devant celui de praticité**, mis en avant par quasiment tous les experts. Il s'agit d'une des raisons pour laquelle il est délicat d'exclure la GMS de la réflexion et que de nombreux services de livraison à domicile fleurissent (exemple de service ChronoFresh de ChronopostFood)²¹.

Du fromage 24h/24 !



En 2008, Didier Filbing, travailleur du secteur de l'élevage laitier, fort d'observations sur ce qui se passait en Suisse, crée sa propre société de distribution²². Réservés essentiellement aux snacking et boissons, ses distributeurs automatiques accueillent alors des fruits et légumes mais aussi de la viande, du fromage, des fruits de mer et du poisson. En 2017, la société a installé au total plus de **350 points de distribution**. Si ce mode de commercialisation permet aux producteurs d'être à la fois au champ et à la vente, il répond avant tout à la demande de praticité des consommateurs : un produit frais accessible 24h/24.

Controverses et interrogations :

L'enjeu est, pour certains experts, de responsabiliser davantage le consommateur. Le site « je consomme équitable » de l'INC a ainsi été rebaptisé « je consomme responsable » en début d'année. Mais l'effet de cette responsabilisation des consommateurs interroge certains experts.

3.2.2 Accessibilité

La question du consommateur renvoie à celle de l'accessibilité de l'alimentation locale. Pour certaines populations plus en difficulté, depuis la fin des années 1990, l'alimentation est devenue la variable d'ajustement. D'une part, l'accessibilité se raisonne au niveau financier. Main d'œuvre française, frais logistiques élevés, etc. **de nombreux facteurs impactant les prix à la hausse sont évoqués par les experts**. Mais, ils précisent également que l'accessibilité des produits bruts et transformés est différente, un produit à forte valeur ajoutée étant obligatoirement plus cher. Pour autant, le prix d'une soupe fabriquée par l'industrie agro-alimentaire pourra être plus élevé que celui de légumes bruts locaux en circuit court.

L'accessibilité est aussi spatiale. Elle dépend du territoire et **une vraie différence entre milieu urbain et milieu rural** ressort des entretiens avec les experts. Le milieu urbain offre *a priori* davantage de

²⁰ Expert organisme de défense des consommateurs

²¹ <https://www.chronopost.fr/fr/chronopostfood>

²² <https://www.filbing-distribution.com/>

possibilités par rapport au milieu rural. Pour autant, l'offre ne couvre pas suffisamment les densités de population très élevées des grandes villes. Dans les territoires phagocytés par de grands centres urbains, l'accès est davantage réservé aux catégories socio-professionnelles moyennes voire supérieures. Cette accessibilité géographique est aussi fonction du lieu d'achat du consommateur, variant selon l'espace rural ou urbain. Et les habitudes sont relativement figées, dans une certaine inertie. Il est compliqué pour un consommateur de **changer de schéma d'approvisionnement**.

Finalement, les experts sont d'accord pour dire que **l'accessibilité tend à augmenter avec la diversité des circuits de vente et la segmentation des marchés par les producteurs**. Mais certains précisent que les consommateurs achetant régulièrement des produits locaux en circuits courts de proximité constituent toujours une frange de la population, ne serait-ce parce qu'ils sont pré-sensibilisés à ces questions. Pour une majorité de personnes, le développement des circuits courts ne change rien et une part non négligeable de la population n'a pas les moyens d'avoir le choix.

Controverses et interrogations :

La question du prix des aliments en circuits courts de proximité est un vaste débat. Les experts mettent l'attention sur le fait que **la comparaison doit porter sur des produits analogues en qualités (gustatives, nutritionnelles, etc.) et externalités (impacts sur l'environnement, le social, l'économie locale, etc.)**. Le manque de données disponibles à ce niveau est signalé. Par ailleurs, la conception actuelle de l'aide alimentaire est regrettée par certains experts, précisant qu'elle repose sur la récupération des surplus de production agricole et des produits approchant la date de péremption, notamment depuis la loi sur la lutte contre le gaspillage du 11 février 2016. Elle peut être ainsi perçue comme œuvrant dans le sens des modèles productivistes.

Relier producteurs en difficulté et épiceries solidaires

Le programme Uniterres d'Andes²³ est innovant dans le sens où l'aide alimentaire n'est plus fondée sur les excédents agricoles mais sur une production locale qui participe au dynamisme agricole et rural d'un territoire. L'objectif est multiple : améliorer la qualité de l'alimentation des populations bénéficiaires, renforcer le lien social entre consommateurs et producteurs, soutenir le développement d'une agriculture paysanne locale par un système de précommandes et de prix fixes sur l'année et favoriser le développement de modes de culture respectueux de l'environnement.



3.2.3 Informations

L'accessibilité des produits en circuit court de proximité évoque aussi **l'accès aux informations**. D'une façon générale, les experts indiquent que cette information existe. Elle peut même être pléthorique. Elle nécessite toutefois de **savoir aller la chercher et d'avoir des clés de compréhension** puisque non aisée à déchiffrer : *quid* de l'étiquetage nutritionnel par exemple ? Or, les consommateurs veulent une information complète, simple et instantanée, « *une sorte d'information qui coule directement dans leur cerveau* »²⁴. Ce qui peut être antinomique. De plus, la **différence de transparence entre les acteurs** est évoquée et complique la tâche pour les consommateurs. Par

²³ <https://andes-france.com/nos-actions/uniterres/uniterres/>

²⁴ Expert organisme de défense des consommateurs

exemple qui connaît les marges pratiquées par la GMS ?²⁵ De même, la différence des profils de producteurs en circuit court, avec des méthodes de production variées peuvent brouiller les pistes pour les consommateurs. Qu'en est-il de la visibilité au niveau du mangeur final ? Et de plus, noyé dans une masse de labels, il peut être difficile pour le consommateur de démêler les vraies démarches de qualité de celles plus *marketing* (60 millions de consommateurs, 2017).

3.3 Tendances sur les nouveaux acteurs

Au-delà des producteurs et consommateurs militants mobilisés auxquels les circuits courts sont souvent réduits, une multitude d'autres acteurs est également à l'origine d'un foisonnement d'initiatives.

3.3.1 Collectivités

Parmi les acteurs s'impliquant nouvellement sur les questions d'alimentation locale, les collectivités territoriales prennent une place importante, consacrée par la loi d'avenir de 2014 et la définition des Pat. L'objectif défini par le Ministère de l'Agriculture est d'atteindre 100 Pat d'ici à la fin de l'année 2017 et 500 d'ici 2020. Les experts mettent en avant que ces collectivités sont **légitimes** de par le vote démocratique. Mais certains soulignent que leur implication est souvent réduite à l'approvisionnement de la restauration collective initié avec le Grenelle de l'environnement fin 2007. Le rôle théorique qui leur est reconnu est la **coordination de l'ensemble des acteurs** impliqués sur ces questions, pouvant alors catalyser le (re)déploiement de filières alimentaires locales. Si le bassin de vie ou bassin de consommation semble une échelle pertinente pour travailler sur la question de la (re)territorialisation de l'alimentation (Drumant, Berger, 2012), régions, métropoles, communes, pays, parcs naturels régionaux, peuvent avoir un rôle complémentaire. Les experts définissent quatre fonctions sur lesquelles se positionnent les collectivités : **acheteur de denrées** (ex. approvisionnement local de la restauration collective), **législateur** (ex. règlement des marchés), **faiseur de territoire** (ex. documents d'urbanisme type Scot, PLU) et **stimulateur d'innovation** (ex. soutien technique et financier aux entrepreneurs).

Sur la fonction « législateur », **les marchés de plein vent demeurent le premier débouché** pour les producteurs (Barry, 2012) et est un espace très apprécié par les consommateurs (Loisel *et al.*, 2014). Les experts mettent en avant le fait qu'on les considérait comme désuets alors qu'ils sont en train de se réinventer, notamment avec des marchés du soir. Par exemple, Rennes Métropole enregistre 34 marchés en 2009 contre 52 quatre ans plus tard (Darrot, Diaz, 2014). De plus, ces lieux de vente génèrent des innovations sur la relation entre producteurs et consommateurs. Par exemple, le marché de Grabels dans l'Hérault a expérimenté un étiquetage innovant avec la marque Ici.C.Local, facilitant l'accès à l'information aux consommateurs sur la provenance des produits.

Controverses et interrogations :

Une volonté de faire, à l'échelle des collectivités territoriales, est mise en avant par les experts dans

²⁵ « Pour les produits alimentaires, les taux de marge sont compris entre 13 et 27 % dans les hypermarchés et supermarchés et proches d'une famille de produits à l'autre. Ils sont particulièrement hauts lorsque les produits sont rapidement périssables, nécessitent un équipement spécifique (congélation...), plus de surface de stockage, davantage de personnel dédié au rayon, ou de l'énergie (cuisson). », Insee, données disponibles sur <https://www.insee.fr/fr/> [consulté le 02 octobre 2017].

de nombreux territoires. Mais ils soulignent également que l'implication **dépend beaucoup du portage politique**, influencé par le contexte général et les positions des représentants de l'État, de la dynamique locale, etc. Certains des experts rencontrés évoquent également la **difficulté pour ces collectivités à sortir d'une démarche descendante**. Elles cherchent à se constituer une expertise interne, quitte à écarter les organismes en place et à s'éloigner de leur objectif légitime de « simple » animateur/coordonateur. Et cette attitude est regrettée par certains experts. De plus, la thématique est transdisciplinaire et les collectivités ont **du mal à décroiser** en interne et en externe. Il est souligné qu'elles conservent souvent une approche technique par silo, les chiffres étant plus facilement valorisables politiquement. Certains experts **déplorent aussi l'automatisme de l'investissement dans l'innovation**, s'opposant aux besoins de moyens de fonctionnement et de mise à jour pour le maintien de projets déjà sortis de terre. Bien sûr les enjeux majeurs de maîtrise du foncier sont mis en évidence par les experts. Et si l'aménagement du territoire avec l'installation d'agriculteurs est dans certaines régions également une tendance de fond, les collectivités sont **souvent dépassées par les enjeux de l'urbanisation**. D'autres structures prennent alors le relais tel que le Réseau des espaces test agricoles²⁶. Enfin, certains experts **alertent sur la place du rural**, constituant pour certains un espace délaissé, les politiques étant définies par le monde urbain pour le monde urbain. La notion de villes autonomes a connu une montée en puissance ces dernières années. Une vigilance sur le risque de « *pompe aspirante des villes* »²⁷ doit être maintenue, pour rester conscient que **le développement urbain passe aussi par une meilleure prise en compte du rural**.

Des collectivités qui s'impliquent dans le monde entier

En octobre 2015, une centaine de villes signent un engagement à agir au niveau local pour des systèmes alimentaires plus durables autour de six axes prioritaires :

- Gouvernance alimentaire locale-Assurer un environnement propice à une action efficace ;
- Promouvoir une alimentation durable et une bonne nutrition ;
- Assurer l'équité sociale et économique ;
- Appuyer la production alimentaire (liens rural-urbain) ;
- Approvisionnement et distribution alimentaires ;
- Prévenir le gaspillage alimentaire.



C'est le Pacte de la politique alimentaire urbaine de Milan²⁸. Deux ans plus tard, 148 villes se sont engagées dont huit collectivités en France : Paris, Marseille, Lyon, Métropole de Grenoble, Bordeaux Métropole, Conseil départemental de la Gironde, Métropole de Montpellier, Nantes Métropole.

3.3.1.1 Quels moyens pour les collectivités ?

Quelques experts évoquent la **décentralisation** ayant pour objectif de renforcer le pouvoir des autorités locales, au risque de créer des concurrences et des différences entre les territoires. Dans les faits, les collectivités semblent **peu armées** notamment pour coordonner les Pat :

- Les moyens financiers sont limités : fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), appel à projet pour les Pat désignant un nombre limité de territoires ; collectivités émergeant auprès de fondations ;

²⁶ <https://reneta.fr/>

²⁷ Expert indépendant développement agricole et rural

²⁸ www.milanurbanfoodpolicypact.org/

- Les personnels en place ne sont pas ou peu qualifiés pour l'animation territoriale et/ou experts sur l'ensemble des thématiques abordées.

Controverses et interrogations :

Avec ce manque de financements spécifiquement dédiés, mais aussi parce que le sujet est transversal, les collectivités au même titre que les organismes de développement sont **contraintes d'agréger de multiples petits financements** pour mener à bien leur projet.

3.3.1.2 Restau co'

Évoqué plus haut dans ce document, l'approvisionnement local de la restauration collective est un axe crucial des politiques alimentaires menées par les collectivités. Alors que l'amendement de la députée Brigitte Allain prévoyant l'introduction dans la restauration collective publique de 40 % de produits issus de l'alimentation durable, locaux et de saison dès 2020 a été retoqué en début d'année 2017 (Allain, Abeille, 2015), certaines collectivités cherchent à s'y impliquer malgré tout. Par exemple, en 2015 plus de 90 % des achats de la restauration municipale de Lorient provenaient du département et des départements limitrophes (Collart-Dutilleul F., *et al.*, 2016). Les experts évoquent la **réflexion de ces collectivités autour de l'organisation logistique** avec des projets d'équipements structurants : plateformes ou outils de transformation (légumeries, conserveries). Le conseil départemental de la Drôme et le département du Puy-de-Dôme ont par exemple créé la plateforme Agrilocal pour mettre en relation la restauration collective avec les producteurs locaux, et ce, sans intermédiaire (Collart-Dutilleul, *et al.*, 2016). Un travail d'allotissement au niveau des appels d'offre est également mené par certaines collectivités, comme Lorient. **L'effet de levier de la restauration collective au niveau éducatif fait l'unanimité** parmi les experts : les collectivités peuvent avoir un vrai impact sur les enfants, adultes de demain, et leurs parents.

Le PTCE de Figeac

Un pôle territorial de coopération économique est un regroupement sur un territoire donné d'entreprises de l'ESS, de collectivités locales, d'initiatives, etc.  **Figeacteurs**
Celui de Figeac, dénommé Figeacteurs, se penche sur les problématiques d'attractivité du territoire, en misant sur les coopérations, la transversalité et l'innovation sociale et solidaire. Un des axes de travail porte sur l'alimentation et les circuits courts. Ainsi, le nouveau projet pour 2019 consiste à mettre en place une légumerie-conserverie associée à une cuisine centrale d'un établissement et services d'aide par le travail (Esat). L'objectif serait d'y préparer l'équivalent en légumes pour 1 500 à 2 000 repas par jour pour les entreprises et la restauration scolaire.

Controverses et interrogations :

Pour autant, l'approvisionnement local pour la restauration collective est **sujet à controverse** parmi les experts. **L'impact au niveau des volumes vendus est tout d'abord remis en question** par certains, et d'autant plus que les politiques d'achat et d'approvisionnement du secteur public sont qualifiées de timorées. D'après les chiffres de la DGCCRF, le local représenterait actuellement 10 à 15 % des achats alimentaires en restauration hors foyer (Lessirard, 2017). Par ailleurs, un expert compare le processus d'achat à celui des GMS : le producteur est éloigné du mangeur ultime, les prix sont bas et les délais de paiement relativement longs. Tous soulignent de plus, les **nombreux blocages logistiques et le coût de cette logistique pour les producteurs**. L'absence de moyens de cuisiner ou a

minima de préparer des légumes dans les cuisines centrales appuie effectivement la nécessité d'une transition. Enfin, certains s'inquiètent que les producteurs en circuits courts deviennent « *les bouche-trous des grossistes* »²⁹. Les experts notent que les **problématiques diffèrent cependant entre petites et grandes agglomérations** : d'un côté les producteurs peuvent avoir des difficultés à produire des volumes importants alors que de l'autre, les quantités commandées sont trop faibles pour intéresser les agriculteurs.

3.3.1.3 Agriculture urbaine

Les experts interrogés ont peu parlé d'agriculture urbaine. Elle concentre pourtant l'engouement de multiple acteurs, et de fait, présente un paysage varié, du traditionnel potager aux innovations les plus étonnantes. En 2017, l'Île-de-France enregistre plus de 350 ha d'initiatives d'agriculture urbaine et plus de 255 ha sont des jardins familiaux. Jusqu'à présent davantage appréhendée à travers l'agriculture péri-urbaine, l'agriculture urbaine **s'enrichit de fermes urbaines positionnées en plein cœur de ville**, la production agricole occupant alors une place au sol réduite. Illustrées par la ferme urbaine Agricool produisant pour le moment uniquement des fraises en containers, ces « exploitations » ont une capacité de production étonnante : « du goût, aucun pesticide, aucun OGM, 90 % moins d'eau et de nutriments consommés par rapport à une culture en pleine terre, et uniquement des énergies renouvelables » selon leurs concepteurs. Raccourcissant à l'extrême le circuit alimentaire en positionnant directement la production dans la cuisine, le groupe d'électroménager Philips travaillerait depuis des années sur une mini-ferme à domicile, la *biosphere home farming*. Récompensée par une *iF Design Award* en 2009, elle n'est toutefois toujours pas commercialisée.

La ferme urbaine collective de la Condamine, c'est l'histoire d'un collectif de sept personnes, non



issues du milieu agricole et qui envisagent leur vie et leur travail plus respectueux de la nature et de l'humain. Après avoir remporté un appel à projet de la Métropole de Montpellier, l'emménagement à la ferme s'est fait au printemps 2017. Les activités développées vont bien au-delà de l'unique maraîchage bio. Les produits sont vendus directement à la ferme, et l'endroit accueille ponctuellement du public via l'organisation d'évènements culturels et de restauration.

3.3.2 Acteurs traditionnels de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution

3.3.2.1 GMS

L'alimentation locale en GMS n'est pas une nouveauté. Ces dernières décennies, elle reposait essentiellement sur la volonté de quelques enseignes voire même de quelques gérants et chefs de rayon. Mais les experts interrogés soulignent qu'aujourd'hui on assiste à un changement d'échelle :

- D'une part, certains experts estiment que la proportion de GMS proposant des produits locaux, notamment sur les fruits et légumes, a augmenté. Ces affirmations reposent sur l'idée que les consommateurs ont des attentes croissantes à ce niveau, entraînant un intérêt des GMS en termes d'optimisation des profits. **Certaines grandes surfaces de vente se spécialisent même dans la commercialisation de produits locaux** (voir encadré sur O'Tera).

²⁹ Expert agriculteur élu CA.

- Tous les experts pensent en revanche que le local est devenu un **véritable produit marketing**. Des marques sont développées par les grandes surfaces. La façon de l'afficher dans les supermarchés a changé et le budget *marketing* est estimé disproportionné (encarts presse, photos de producteurs au-dessus des rayons, etc.) en comparaison de la place réelle laissée aux produits locaux dans les étalages. Ils représentent encore un très faible pourcentage du chiffre d'affaire. Si le *storytelling* autour des producteurs n'est pas un fait nouveau, et spécialement autour des « petits » producteurs, on tend de plus en plus vers du « *local washing* », « *direct washing* » (photo de paysans au-dessus des produits par exemple) selon les experts.
- D'autre part, les experts remarquent que depuis quelques années, les distributeurs se mettent à jouer le jeu d'une certaine proximité en réintroduisant dans les centres villes des petits commerces. C'est la multiplication des petites surfaces en cœur de ville, qui prennent la place des épiceries locales.

Controverses et interrogations :

Les experts indiquent une **certaine réticence des agriculteurs** à vendre en GMS du fait de l'absence de négociation commerciale et de la perte de leur autonomie associée. Mais ils précisent également qu'il s'agit d'un **espace de vente non négligeable pour les agriculteurs**. En effet, sept personnes sur dix fréquentent les super/hypermarchés chaque semaine et 13 % les hard-discounts (UFC Que Choisir, 2014). Ces circuits concentrent des habitudes d'achats alimentaires très ancrées. Et de fait, leurs ventes en volume et leur chiffres d'affaire sont quasi-stables, +ou- 1 % d'une année sur l'autre (Chalmin, 2017). La GMS peut donc être utilisée pour amener de nouveaux clients vers une consommation plus locale et/ou en circuit court. À ce titre elle **ne peut être exclue de la réflexion**.

O'Tera : GMS et local

Le leitmotiv de cet enseigne³⁰ est : « Démocratisons les bienfaits des circuits courts ». Le premier magasin a ouvert en 2006, ils sont aujourd'hui quatre. Ils proposent une offre de produits frais sélectionnée en local et assure les deux tiers de cette offre en circuit court. Cependant, l'offre est complétée avec des produits non saisonniers et non locaux. Les magasins sont indépendants les uns des autres et leur marge moyenne est de 21,5 %. Les producteurs assurent la livraison et signent un contrat annuel fixant notamment les volumes et les prix.



3.3.2.2 Commerçants de proximité, artisans

En parallèle, les experts évoquent les commerçants de proximité comme des **acteurs assez peu identifiés par les agriculteurs** qui optent pour le circuit court de proximité. Ils ont pourtant un rôle à jouer dans le maintien du tissu économique local, que ce soit en milieu rural ou pour développer la proximité en cœur de ville. Les petites épiceries rurales appuient également le côté terroir/touristique du territoire.

Controverses et interrogations :

Certains experts interrogés expliquent que **des tensions** demeurent entre petits commerçants, artisans d'un côté et producteurs en vente directe de l'autre, pouvant être perçus comme des profiteurs, voire

³⁰ <http://www.oteradusart.com/concept>

des concurrents, bénéficiant d'une réglementation plus souple et d'une fiscalité moins contraignante. Quoiqu'il en soit, tous expliquent que **la logistique pour les producteurs pour livrer les petits commerces est une problématique majeure**. En effet, magasin de proximité signifie livraisons fréquentes de petits volumes, ce qui a un coût important pour le producteur, en temps et en argent. Problématique d'autant plus importante que les commerçants cherchant à s'approvisionner en circuit court ne bénéficient pas d'accompagnement. Ils sont seuls pour trouver des producteurs et gérer la logistique.

3.3.2.3 Restaurateurs

Les restaurateurs sont considérés par certains des experts interrogés comme un débouché hypothétiquement intéressant pour les producteurs mais encore sous-développé. Plusieurs tendances sont notées. D'une part, **des restaurateurs de renom** vulgarisent l'alimentation locale. Alain Ducasse exhorte par exemple à acheter responsable et local quand c'est possible (Ducasse, 2017). L'accent est mis sur la qualité des produits, leur fraîcheur. Certains restaurants maîtrisent même leur approvisionnement avec leur propre production. **Plus populaires, les foodtrucks sont légions** et proposent un *snacking* gourmet. Ils proposent souvent une cuisine faite maison avec des produits locaux, parfois bio, végétal, etc. et qui ne s'oppose pas avec une cuisine du monde. Le bien-manger et l'approvisionnement local font notamment fureur dans les festivals estivaux (Colin, 2017). Sans parler des festivals positionnés directement sur l'alimentation locale tel que Locavores'Fest à Toulouse.

3.3.3 Acteurs hors secteurs agro-agri-alim

Ces dernières années ont vu **monter en puissance des indépendants du conseil** autour de ces questions d'agriculture et d'alimentation. Par ailleurs, d'autres acteurs hors milieu agricole/alimentaire s'installent pour apporter des compétences autres. Ces nouveaux acteurs cherchent à **répondre aux problématiques de logistique**, métier technique à part entière. Ils se retrouvent à différents niveaux : transport et mise en relation agriculteur-client le plus souvent. Et les Tic sont souvent associées. Ces nouvelles entreprises prônent fréquemment une économie plus sociale et solidaire.

Controverses et interrogations :

La synergie entre ces nouveaux acteurs et les acteurs plus historiques est qualifiée de compliquée par certains experts, les nouveaux arrivés pouvant être perçus comme profiteurs d'une nouvelle manne.

3.3.4 Nouvelles alliances

De nouvelles alliances, des synergies se mettent toutefois en place, et les exemples donnés par les experts sont nombreux : un boucher installé avec un éleveur de porcs, des producteurs céréaliers avec un artisan boulanger, un atelier de transformation/conserverie et/ou de découpe adossé à un magasin de producteurs, etc. Ces alliances marquent un nouveau tournant dans le développement de l'alimentation locale et **participent à l'économie circulaire** (Dubon, 2017).

Controverses et interrogations :

Ces nouvelles alliances interrogent cependant **la capacité à accompagner ces nouveaux acteurs et à sortir du champ traditionnel**. De plus, des tensions peuvent restées ancrées entre producteurs et artisans.

Quand artisans et producteurs montent un projet ensemble



En 2012, la marque Flor de Peira³¹ naît de l'association d'une vingtaine d'agriculteurs et artisans :

- Des paysans-meuniers, certifiés bio, qui en plus de produire leurs céréales sont attentifs au respect des propriétés nutritionnelles des farines, grâce à la maîtrise d'un savoir-faire ancestral ;
- Des céréaliers de la région produisant selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ;
- Des paysans-boulangers ou boulangers artisanaux, certifiés Bio ou Nature et Progrès.

3.4 Tendances sur les Tic

Le fait que la grande distribution soit forte d'initiatives sur les drives ait pu accélérer l'utilisation des Tic dans le domaine agro-alimentaire. De plus, le e-commerce alimentaire ne cesse de progresser (Le Floch, 2017). C'est aujourd'hui une tendance montante dans les circuits courts, avec une multiplication des possibilités. Nombreux producteurs utilisent depuis longtemps les sms et mails comme outils de communication. Les experts expliquent qu'aujourd'hui **les Tic facilitent la logistique et renforcent la visibilité par le client**. Les producteurs font le choix d'une démarche :

- **Soit confortant leur autonomie**. Dans ce cas, ils doivent développer de nouvelles compétences supplémentaires au métier d'agriculteur : gérer, animer, mettre à jour (voire créer) ces outils. Il s'agit de sites internet, de pages sur les réseaux sociaux, etc. présentant l'exploitation, ses produits, et les services proposés (visite de ferme par exemple) ;
- **Soit, à l'inverse, s'appuyant sur d'autres acteurs**, qui maîtrisent la technologie et/ou la logistique : pour la distribution (ex. La Ruche qui dit Oui !)³², le transport (ex. La Charrette)³³, la mise en relation du producteur avec des clients (ex. le Lien Gourmand)³⁴, etc. La technologie et le fait de déléguer à un autre acteur facilitent la logistique et permettent aux producteurs de dégager du temps pour d'autres missions. Mais cela a un coût et interroge sur qui garde la main sur les ventes, les prix, etc. L'enjeu de la médiation marchande étant fort, celui qui a la main sur l'outil l'a plus facilement sur le marché ;
- Un entre-deux : souvent dans une démarche collective, des initiatives qui émanent d'un regroupement de producteurs (ex. les Drive Fermier)³⁵.

Ces outils **répondent aux demandes de praticité et rapidité des consommateurs** en facilitant l'accès à tous les produits à tout moment. Les experts rencontrés estiment que cette tendance est émergente et ne peut que s'amplifier, les outils informatiques prenant une place prépondérante dans tous les domaines. Amazon, avec le service Amazon *Fresh* déjà positionné sur la vente de produits frais depuis des années aux États-Unis, arrive en Europe (Royaume Uni 2016 et Allemagne 2017). Les Tic, en coexistence avec les autres modes de vente, constituent pour certains experts un levier de développement des circuits courts en favorisant leur accès dans les zones éloignées des centres de commercialisation. Ces outils constituent également un soutien pour les territoires à plus faible densité de population en passe de perdre leur agriculture.

³¹ <http://flordepeira.com/>

³² <https://laruchequiditoui.fr/fr>

³³ <http://lacharrette.org/>

³⁴ <https://www.leliengourmand.com/>

³⁵ <http://www.drive-fermier.fr/>

Controverses et interrogations :

En revanche, certains experts précisent que les Tic **induisent une perte de lien direct entre producteur et consommateur**, et ce, en porta faux avec les motivations initiales des consommateurs. Il est **de moins en moins question de proximité**. Autre paradoxe soulevé par les experts, plus l'opérateur est gros, plus ses capacités de développement informatique permettent de simplifier ces outils et finalement de les rendre accessibles au plus grand nombre. Enfin, si ce foisonnement d'initiatives offre une adéquation des solutions aux spécificités de chacun et participe ainsi à la démocratisation des circuits courts, il en diminue aussi la visibilité.

Le moteur de recherche alimentaire



Créé en 2012, le site internet mesGoûts.fr³⁶ met en adéquation les caractéristiques de produits alimentaires avec les critères des consommateurs. Chacun renseigne un profil en précisant des coefficients d'importance pour six critères : la qualité des ingrédients, la nutrition, le prix, **l'origine**, l'environnement et l'éthique sociale. Les habitudes d'achat et les ingrédients à bannir sont également renseignés. En parallèle, le site référence les produits alimentaires selon ces mêmes critères. Le site permet ensuite de proposer au consommateur le produit le plus en adéquation avec ses attentes. Il recense aujourd'hui 22 000 références et est décliné sur une application gratuite pour *smartphone*.

3.5 Conclusion

3.5.1 Circuit court ou circuit de proximité ?

La récupération optimale de la valeur ajoutée reste une priorité pour les producteurs qui font ainsi le choix d'un nombre d'intermédiaires limité et donc du circuit court. Mais par ailleurs, le nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur est un indicateur finalement peu adapté pour une majorité de mangeurs finaux. Ils paraissent plus sensibles à l'idée de producteurs identifiables, identifiés et proches dans l'espace. En parallèle, et via les Pat notamment, la notion de proximité territoriale monte en puissance au niveau des collectivités. Deux tendances presque antinomiques sont observées : l'une accélérant peut-être le processus de démocratisation des circuits courts, mais perdant un peu de son idéologie militante initiale, l'autre cherchant à garder l'esprit originel au risque de se cantonner à une niche de convaincus. Le regard doit se poser aujourd'hui sur le développement de l'approvisionnement local et s'intéresser aux « intermédiaires » de cette chaîne.

3.5.2 Enjeu de décloisonnement

Alors qu'une certaine volonté de faire, du côté des consommateurs, des politiques et des producteurs, la mise en lien de cet ensemble demeure complexe. L'enjeu actuel porte sur la réussite à décloisonner à tous les niveaux : entre les acteurs, nouveaux et historiques, entre les visions, circuit court et proximité, entre les domaines, économique, environnemental et social, etc. Cet enjeu est aujourd'hui porté par le sujet de l'alimentation. Et de nombreuses initiatives peuvent être vues comme de vrais laboratoires, tels des espaces d'expérimentation. Mais cet enjeu de décloisonnement est en réalité crucial sur bien d'autres problématiques (vieillesse de la population par exemple).

³⁶ <http://www.mesgouts.fr/>

3.5.3 Une question d'« éducation »

L'éducation au sens large est une base pour sensibiliser la population aux enjeux autour de l'agriculture et l'alimentation, en termes de santé, d'environnement, mais aussi d'économie et de social. Une déconnexion s'est opérée avec la nature, et des informations sur des étiquettes ou un site internet demeurent tout autant déconnectées de la réalité. Visiter des fermes, rencontrer et échanger avec les producteurs constituent une communication plus concrète et plus simple, bien qu'allongeant la liste des missions des agriculteurs. Cette éducation semble plus délicate encore dans les grands centres urbains. L'agriculture urbaine peut jouer ici un rôle de *media*. Éducation des enfants, mais aussi éducation-conscientisation des adultes d'aujourd'hui. Les politiques publiques étant influencées par les demandes de la société civile, l'éducation pourrait contrebalancer les impacts des lobbies de l'industrie agro-alimentaire, agronomiques, pharmaceutiques, etc. et conforter ce changement d'échelle.

3.5.4 Quelles directions selon les experts

Cette tendance au développement des circuits courts et/ou de proximité est un mouvement de fond. En Europe, 15 % des agriculteurs vendraient au moins la moitié de leur production directement au consommateur, masquant cependant des variations étatiques : de moins de 5 % en Autriche et en Espagne, à 25 % en Grèce (Augère-Granier, 2016). Les scénarii imaginés jusqu'alors proposent souvent deux futurs antinomiques : l'un s'appuyant sur le développement renforcé des modes de commercialisation des grandes enseignes avec un localisme prenant des formes de plus en plus entrepreneuriales, et l'autre à l'inverse, proposant un changement de paradigme et une transition plus délicate vers davantage de solidarité et une (re)conscientisation de l'alimentation (Philippon *et al.*, 2017 ; Maréchal, 2017). Il est délicat aujourd'hui de savoir de quel côté penchera finalement la balance.

Les experts soulignent que l'émergence de nouvelles formes d'organisation pousse dans le sens de la création de toute une palette de solutions. Il est certain que les circuits courts et/ou de proximité s'ouvrent et deviennent plus diversifiés (en circuits, en produits, en techniques, en pratiques). Cette diversité apporte une plus grande démocratisation, appuie le décroissement entre les différents profils de producteurs et fait tomber les stéréotypes. L'idée peut être d'aller jusqu'à des services multi-filières, et répondre ainsi aux demandes des consommateurs de praticité, de produits et services « à la carte ». Et au niveau de la production, une adaptation au contexte très évolutif de la consommation est en cours. L'approvisionnement local va se développer.

Les circuits courts et/ou de proximité se construisent actuellement de façon connectée : avec les Tic et aussi en reprenant cette notion de lien entre acteurs, de proximité. Mais cette connexion nécessite encore d'être organisée. Et dans le même temps, le risque est de tendre vers des modèles plus industrialisés, et finalement plus déconnectés du monde agricole. La problématique de l'accessibilité des semences paysannes, vectrices de biodiversité, l'illustre. Une attention doit être portée à ce niveau, sur un risque de basculement, de rupture vers des modèles tout-à-fait autres. Les concepts de durabilité, de juste-prix, d'équitable, de solidaire, sont encore à intégrer, et ce d'autant plus dans le contexte de changement climatique. Cette transition va nécessiter du temps. Comment accélérer l'essaimage de toutes ces initiatives, fortement contexte et acteurs dépendant ?

4 Le RMT à l'épreuve de l'expertise collective

Préambule : *Le réseau est récent et la première phase 2015-2016 a permis la mise en place des GT, le cœur du collectif. La deuxième phase qui débute vise notamment à augmenter la visibilité des travaux du RMT. Plusieurs « instances » coordonnent ce réseau et lui donnent un cadre de travail, sans qu'une hiérarchie ne soit établie.*

- *L'animateur principal, salarié du Réseau Civam, assure la communication au sein du RMT et suit l'avancée des travaux des GT (points réguliers téléphoniques, tableau de bord). Il peut être sollicité à tout moment. En co-pilotage avec l'Inra, il établit les priorités, qui doivent toutefois aussi être validées par les administrateurs du réseau Civam national, en tant que porteur du RMT ;*
- *La Cellule d'animation, au moins trois fois par an, et le Comité de pilotage (CP), une fois par an, assurent la coordination entre les GT ;*
- *Le Comité d'orientation stratégique (Cos), qui s'est réuni la première fois en octobre 2016, a pour mission de prendre du recul sur les travaux du RMT. Il définit de grandes orientations et a ainsi proposé l'organisation de Journées d'étude par chacun des GT ;*
- *Les GT sont autonomes et présentent chacun leur propre organisation.*

Les textes en italique et entre guillemets sont des propos des membres du RMT ayant participé à l'enquête en ligne.

Travailler en réseau est d'actualité, mais force est de constater que cette mode semble s'installer dans le temps. Et même si cette notion de réseau inclut de multitude situations, les avantages supposés de la mise en commun de connaissances et de compétences fait l'unanimité (Torre, 2016). Toutefois, la notion d'expertise collective et sa complexité sous-jacente sont mises en avant dans les objectifs mêmes du RMT, tels qu'ils sont définis par ses membres. Ceux-ci positionnent le réseau en expert qui « identifie » et « détermine » « des thématiques qui méritent d'être développées », « des projets pertinents, importants », pour « transférer ». Mais pour pouvoir se faire, il faut passer par une étape collective et « fédérer », « faire dialoguer », « échanger », « faciliter l'articulation », entre « différents partenaires » de « sphères différentes » et aboutir à des « savoirs collectifs ». Toute la complexité du fonctionnement du RMT est sous-tendue dans ces objectifs, complexité accentuée par des problématiques organisationnelles.

4.1 Des acteurs disséminés, un sujet vaste et des moyens restreints

Chaque GT étant autonome, une variabilité d'organisation extrême s'observe entre GT. Si certains groupes semblent très organisés avec des co-pilotes se réunissant une fois par mois et des groupes élargis échangeant moins fréquemment, d'autres démarrent à peine leur structuration. Il faut souligner que le RMT est relativement récent et que certains GT sont encore en réorganisation : arrivée d'un nouvel animateur, création d'un nouvel axe de travail, etc. La fréquence des échanges au sein d'un GT est donc très variable, certains groupes ne se retrouvant qu'une ou deux fois par an. De plus, le délai entre chaque rencontre dépend aussi de l'actualité autour de la thématique de travail et des projets en cours. Par exemple, l'organisation d'une journée d'étude nécessite un investissement plus important des membres sur un certain laps de temps.

Complexifiant les échanges, le RMT fédère des structures éparpillées sur l'ensemble du territoire

français. Le téléphone constitue alors le *media* principal de communication. Si cet outil apporte une solution aux contraintes spatiales du RMT, il ne peut remplacer des rencontres en présentiel. « La coprésence physique est clairement supérieure pour une communication de qualité et réussie » selon Zarifian puisqu'elle permet le passage des émotions également par la gestuelle et les expressions du visage (Zarifian, 2013). Et ainsi, le fait d'être géographiquement éloignés peut cristalliser des incompréhensions. « *La distance est aussi parfois un obstacle à être au cœur de la vie du RMT* » comme le souligne un animateur. L'importance d'une réunion physique au moins une fois par an est notée plusieurs fois.

Si le téléphone répond à la contrainte spatiale, il apporte aussi une solution pour gagner du temps. Et de fait, la question du temps est une réelle problématique. La totalité des personnes engagées dans le RMT sont des professionnels investis par ailleurs. Elles tentent donc de dégager du temps sur leurs missions courantes pour leur engagement dans le réseau. Et « *les agendas sont très remplis* » et ce « *manque de temps (peut être perçu comme) un ennemi à réussir correctement (les) missions* ». Si les animateurs des GT perçoivent une indemnité, elle est jugée dérisoire en comparaison du temps passé. Ces aspects de gestion du temps et de l'espace sont donc impactés par la question des financements. Le budget est limité et le travail est essentiellement basé sur le volontariat. Et celui-ci, facteur majeur de succès du réseau, est dépendant de la motivation des personnes et structures engagées.

4.2 Des problématiques liées au collectif

Au-delà de ces problématiques organisationnelles davantage matérielles, des difficultés liées au collectif peuvent freiner le fonctionnement du RMT.

4.2.1 Gérer la diversité

La diversité des acteurs et leur complémentarité, fondement même d'un RMT, sont soulignées comme une force par ses membres, autant au sein des GT que du RMT dans sa globalité. Et le RMT Alimentation locale est effectivement **remarquable par sa diversité**, notamment parce que la thématique abordée embrasse un grand nombre d'acteurs et des acteurs nouvellement intéressés (les collectivités par exemple). Cette diversité est d'autant plus un atout qu'elle est associée à une « *possibilité d'expression* » et « *d'écoute* » et que le partenariat est vécu comme « *inclusif* ».

Cependant cette diversité est aussi une source de difficulté. Le RMT met en contact non seulement des professionnels de domaines variés (recherche - développement - formation), mais aussi de disciplines multiples (technologues vs sociologues par exemple). Plusieurs niveaux d'attention peuvent être soulignés, requérant du temps à chacun pour avancer petit à petit :

- Au niveau de la compréhension même des acteurs les uns avec les autres, puisqu'ils « *ne parle[nt] pas le même langage* ».
- Au niveau de la mise en commun des points de vue et de leur synthèse, nécessitant « un effort de réflexion pour passer d'une pluri-disciplinarité à de l'inter-disciplinarité » (Roqueplo, 1997). La trans-disciplinarité peut-être ainsi plus facile à mettre en place.

Et de fait, un manque de transversalité et « *d'articulation* » entre les travaux des différents GT est souligné. Cette transversalité est effectivement un des axes prioritaires de la deuxième phase du réseau.

Le RMT accueille également **une diversité de « positionnements institutionnels »**, politisant et donc

complexifiant davantage le fonctionnement de ce collectif. Or, pour développer une équipe fondatrice, il semble important d'avoir une vision commune des objectifs et du fonctionnement (Ammar, 2013). De plus, la gestion du relationnel et des personnalités peut aussi être impactée par la question du budget. Or, un climat social tendu est un frein au développement des entreprises (Lecoindre, 2016). L'hypothèse peut être faite qu'il en est de même pour les structures non entrepreneuriales.

Et ces différends/différences peuvent être amplifiés par **l'immensité du sujet traité**. La thématique est tellement « *vaste* » qu'il est « *très facile de se disperser* » et le risque est de « *s'éparpiller* ».

4.2.2 Se positionner en expert

La notion d'expertise collective sous-tend la construction d'un consensus à plusieurs experts. Mais qu'est-ce qu'un expert ? Le Larousse le présente comme « une personne apte à juger de quelque chose, un connaisseur », « qui connaît très bien quelque chose par la pratique ». Après avoir détaillé la complexité du groupe multi-acteurs, cette expertise collective peut sembler utopiste. Mais justement, c'est cette « utopie de la convergence (qui) rassemble les experts et (qui permet au) consensus (de devenir) probable. » C'est la nature même de toute expertise d'être conflictuelle, et l'existence de conflits ne met aucun discrédit sur le travail réalisé (Roqueplo, 1993). Le débat serait même constitutif de cette expertise (Boistard, 2000).

4.2.3 Trouver un équilibre entre intérêts collectifs et individuels

La question de l'expertise collective interroge sur ce qu'elle apporte à chacun des participants, individuellement. Et le cahier des charges³⁷ des RMT est clair là-dessus. L'un des trois objectifs de ces réseaux est « de développer les synergies entre les acteurs du RMT pour apporter une valeur ajoutée à leurs propres travaux [...] ». Et les membres du réseau évoquent cette dualité dans leurs motivations entre « *participer* », « *mettre à disposition* », « *apporter* » et ce qui peut sembler opposé : « *enrichir mes connaissances* », « *m'informer* ». Il s'agit là de trouver un équilibre pour réussir le partage et la construction collective, entre les bénéfices individuels et ceux du groupe. Cet aspect est d'autant plus fondamental que le RMT fonctionne sur le volontariat. Point fort du réseau, il convient de rappeler qu'il en est aussi une fragilité.

La construction d'une identité collective est un élément fondamental pour atteindre cet équilibre entre intérêts individuels et collectifs, et freiner les comportements de « passager clandestin ». C'est un point essentiel de la réussite d'un groupe (Loubaresse, 2012). Or le RMT Alimentation locale est encore jeune et son identité est toujours en construction.

4.3 Constat et pistes d'amélioration

À partir de cette analyse et des répercussions notées, quelles pistes d'amélioration peuvent être envisagées, en tenant compte des points forts et des faiblesses du réseau ?

³⁷ <http://agriculture.gouv.fr/developpement-agricole-et-rural-reseaux-et-unites-mixtes-technologiques>

4.3.1 Un manque de visibilité tant interne que externe

L'expertise collective du RMT Alimentation locale se traduit en théorie par des productions à diffuser, et ce, en priorité auprès des agriculteurs et collectivités. Or, pour le moment les travaux du RMT ont peu abouti à des productions et/ou souffrent d'un manque de visibilité. Bien que le réseau fédère un grand nombre de partenaires, il semble assez mal identifié dans la sphère très large de l'alimentation locale. Ce qui peut entraîner des difficultés à élargir les partenaires du RMT, par exemple aux industries agro-alimentaires. De plus, le manque de valorisation du travail mené au sein du RMT peut freiner et complexifier l'obtention de financements dans et hors Casdar. En effet, des productions valorisées (publiées et diffusées) sont un gage de bon fonctionnement du réseau et peuvent favoriser la confiance des financeurs. Le diagramme de Swot ci-dessous (Tonnelé, 2015) reprend les points saillants, positifs et négatifs du fonctionnement du RMT Alimentation locale [Tableau 1].

Tableau 1. Diagramme de Swot pour le RMT Alimentation locale

Forces Diversité des acteurs ; Des acteurs qui découvrent cette thématique ; Volontariat et motivation des acteurs ; Écoute et dialogue entre les acteurs ; Instauration d'une dynamique partenariale sur les projets ; Acquisition petit à petit d'une habitude de travail intégrant plus de collaboration	Faiblesses Diversité des acteurs ; Des acteurs qui découvrent cette thématique ; Moyens restreints, investissement en temps, éloignement géographique des participants ; Volontariat des acteurs ; Thématique vaste, risque d'éparpillement ; Peu de visibilité en interne et en externe
Opportunités Thème porteur ; Développement de projets financés, dans et hors Casdar ; Mobilisation de nouveaux participants	Menaces Dépend de l'appréciation par les instances politiques et des financements de l'État ; Évolution des acteurs, perte de motivation ; Risque d'échec dans la construction de l'identité collective

4.3.2 Face aux problématiques du collectif, plus de collectif

Face au manque de visibilité en interne comme en externe, une réponse évidente soulignée par beaucoup est de renforcer la communication.

4.3.2.1 Renforcer la communication en interne

Un élément mis en avant par l'enquête auprès des animateurs est le besoin de **développer la communication transversale** sur :

- les projets menés par les GT et leur avancée ;
- les résultats des travaux finalisés par les GT.

L'objet de cette demande est d'augmenter la visibilité/lisibilité des travaux et faciliter la mise en place d'une cohérence interne et de transversalité entre les travaux. Cette mission est théoriquement portée par les différentes instances (CP, Cos, cellule d'animation). « *L'institutionnalisation d'un évènement annuel* » a été suggérée. Cette proposition souligne le manque de compréhension et de clarté sur le fonctionnement du RMT puisque le CP correspond justement à cet évènement annualisé. Il est certain que la cohérence de l'ensemble est perfectible et que leur fonctionnement nécessite *a minima* d'être davantage explicité auprès des membres du réseau. Pour autant, et comme souligné dans un commentaire, « *ce n'est pas parce que pour ma part je ne vois pas tout ce qui se fait, que le RMT ne fonctionne pas* ».

Par ailleurs, la convivialité est un élément important pour se construire des règles communes, et renforcer la confiance entre les différents acteurs du réseau (Davezies, 1993). Et si le CP est déjà un évènement annualisé pour les membres fondateurs du RMT, le développement d'un autre temps fort sous une autre forme de type séminaire par exemple, et/ou avec une liste d'acteurs élargie pourrait renforcer les liens au sein du collectif, développer le plaisir de se retrouver et participer à la construction d'une identité collective.

Renforcer la communication est également un axe de travail perpétuel du GT Diffuser. Plusieurs éléments sont actuellement à l'étude voire en passe d'aboutir :

- Sur le renfort de la communication descendante, avec la mise en place d'un espace de type « intranet » sur la plateforme web et la diffusion d'une newsletter (à l'étude) ;
- Sur la communication transversale, l'espace de type « intranet » a également un rôle à jouer ;
- Le questionnaire mis en place au cours de ce stage est un exemple de communication ascendante développée. Il pourrait être réitéré ponctuellement afin d'évaluer les évolutions acquises et s'inscrire dans une amélioration continue du fonctionnement du réseau.

Certains animateurs de groupe souhaiteraient également plus de communication descendante et ascendante. Ils ressentent le besoin d'échanger davantage avec l'animateur du RMT et son co-pilote, voire de « *faire un point individuel* ». D'autres demandent à ce niveau une meilleure communication sur les financements (actuels et les autres possibilités), soulignant un besoin de renforcer la transparence et la concertation entre les acteurs.

4.3.2.2 Renforcer la communication en externe

Après avoir fédéré et produit cette expertise collective, la mission du RMT est de la transférer. L'un des points cruciaux est donc de valoriser les productions en les diffusant d'abord aux agriculteurs et collectivités, puis au plus grand nombre. Un manque de communication vers l'extérieur est décelé. Des travaux engagés en 2016 ont abouti à la création d'un site internet, portail promouvant l'activité et les productions du RMT Alimentation locale. Plus récemment, une nouvelle réflexion sur la charte graphique et la construction du site (arborescence et contenus) devrait aboutir d'ici la fin d'année à une plateforme plus simple d'utilisation et plus attractive. Ce travail participe également à la construction d'une identité collective. Cependant, il ne peut être mené que conjointement avec l'aboutissement de productions au sein des GT, au risque de laisser un site web vide et finalement peu attractif. De plus, la mise à jour régulière essentielle à la vie de ce portail se confronte à la problématique première du RMT : le manque de temps et de moyens de ses membres.

Par ailleurs, la communication vers l'extérieur passe aussi par la diffusion des productions du RMT dans les réseaux professionnels de chacun des partenaires du réseau.

4.3.2.3 Concilier cadre et volontariat

Comment renforcer la confiance entre les acteurs nécessaire à la réussite du réseau ? « On a confiance parce que l'on sait que l'on partage les mêmes règles. [...] Elles garantissent que ça ne tire pas dans tous les sens mais qu'il y a bien une potentialisation des efforts de chacun par le travail des autres » (Davezies, 1993). Cette notion de « mêmes règles » évoque un cadre dans lequel membres,

partenaires voire participants ponctuels du RMT peuvent évoluer. Comme le souligne également la définition du Larousse, un réseau est un « ensemble organisé ».

Mais cette notion de cadre peut sembler contradictoire avec le fonctionnement actuel du RMT basé essentiellement sur le volontariat. Comme l'explique le responsable de l'animation du réseau : « *Les pistes d'amélioration, elles se construisent au fil de l'eau. Avec le volontariat, on ne peut rien imposer.* » Le RMT a bien sûr déjà une organisation. Son fonctionnement est cependant en cours de perfectionnement. Et la création du Cos l'année dernière en est un exemple. L'avancée à ce niveau peut être accélérée en s'appuyant sur du participatif. Des outils d'accompagnement au changement peuvent être construits collectivement, puis être consultés en cas de difficultés collectives. Une charte d'engagements mutuels précisant les attentes et engagements d'une équipe vis-à-vis d'une autre en est un bon exemple (Tonnelé, 2015), bien que cette solution se confronte encore au manque de temps des membres du RMT.

Et afin de faciliter cette conciliation entre volontariat et cadre, le rôle de l'animateur est essentiel. Sa position au sein du RMT est complexe dans le sens où il est également partie-prenante au projet. Cependant sans être un acteur-tiers, il peut adopter une position d'initiateur, de facilitateur et de garant du cadre, facteurs de réussite d'une stratégie collective (Loubaresse, 2012). Le rôle de l'animateur du RMT est ainsi **hybride entre sa position partie-prenante et ses fonctions de facilitateur** : assurer la participation de tous ; encourager la compréhension mutuelle ; faciliter l'émergence de solutions partagées ; inciter les participants à prendre des responsabilités (Dionnet, 2017).

Conclusion

Ce travail met en exergue l'expertise collective du RMT Alimentation locale. Deux documents, l'un sur l'état des lieux et l'autre sur les tendances seront prochainement diffusés via le site internet du réseau. Ils participeront ainsi à la visibilité des travaux réalisés au sein du RMT, à la visibilité du réseau lui-même et de sa capacité à produire une expertise transversale. Le contact direct à l'occasion de ces travaux (entretiens, world café) avec des acteurs non membres du RMT participe également à la mise en lumière et à la compréhension du réseau.

Spécifiquement, l'état des lieux a montré l'importance des travaux déjà menés dans ce domaine, certes orientés circuits courts dans un premier temps. L'ensemble de ces savoirs acquis et outils développés jusqu'alors constituent un cadre pour la compréhension et le développement des CACP actuelles et futures. Il est intéressant de se rendre compte que les experts interrogés estiment encore aujourd'hui que l'alimentation locale en circuit court de proximité est toujours une niche réservée à certaines personnes sensibilisées. Le travail mené pour construire cet état des lieux a mis en avant la difficulté d'accès à des données parfois anciennes de projets clôturés (sites inactifs, professionnels sur d'autre poste, etc.), soulignant la nécessité d'un outil participatif de collecte et de sauvegarde des ressources, pouvant constituer un prochain objectif pour le RMT. De son côté, la synthèse sur les tendances souligne les nombreuses controverses et interrogations autour des CACP, qui sont également autant de sujets de réflexion à soumettre à l'expertise collective du RMT Alimentation locale. Ces questionnements mettent en exergue les réflexions à mener aujourd'hui et peuvent éventuellement faire l'objet de nouveaux projets.

En parallèle, le fonctionnement du RMT a été interrogé et des limites à l'expertise collective ont pu être posées. Même si elles sont sources de difficultés, avoir consigné ces limites est un atout. D'une part, tout en étant exploratoire, ce travail a renforcé la communication ascendante, via le questionnaire en ligne, et la concertation, via les *world cafés*. Il instaure globalement une réflexion sur le fonctionnement du RMT. Ce travail autour des points faibles de l'expertise collective renforce aussi la légitimité du RMT et de ses productions, en mettant en lumière la réflexion globale qui y est menée. Des pistes d'amélioration ont été posées, et notamment dupliquer des instances de dialogue et de concertation. L'animateur principal du réseau a un rôle considérable à jouer pour construire une vision à long terme et favoriser la construction d'une « culture commune ». Cette construction peut être complexifiée par le portage du réseau par une association inscrite dans les jeux d'acteurs institutionnels à l'échelle nationale. Ce travail ne constitue cependant qu'une première étape et la difficulté réelle est de faire perdurer cette dynamique instaurée.

Par ailleurs, des éléments de réponse à la problématique posée initialement viennent confirmer les hypothèses proposées. D'une part, l'absence d'industries agro-alimentaires et de distributeurs dans le RMT impacte le travail d'identification des tendances, de même que l'absence des associations de consommateurs nationales. Les tendances identifiées réfèrent en effet très peu à l'approvisionnement local alors que des signaux semblent indiquer une évolution à ce niveau, à l'échelle des industries agroalimentaires en particulier. Ainsi, le travail autour des tendances à travers l'expertise collective ne reflète qu'une partie de la réalité et ne peut être considéré comme une

vérité absolue. D'autre part, de par le temps passé et les difficultés méthodologiques, la mise en commun des différents savoirs des membres du RMT s'est confirmée simplifiée par la coordination d'une tierce personne « novice » à temps plein, la stagiaire. Ce statut quasi neutre car non institutionnalisé peut aussi favoriser la parole. Cette constatation peut être élargie aux problématiques du travail multi-acteurs, multi-domaines et la nécessité d'animateurs pour faire dialoguer toutes les parties-prenantes des questions d'alimentation-agriculture au sens large. Les collectivités territoriales auraient la légitimité à jouer ce rôle, de façon neutre, et prendre la tête de ces discussions.

Références bibliographiques

60 millions de consommateurs, 2017. Terroirs de France. Vérités et mensonges. INC. Hors-série N°123S, 114p.

Allain B., Abeille L. *et al.* Proposition de loi visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 novembre 2015. N°3280. Disponible sur internet : <<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/propositions/pion3280.pdf>> [consulté le 12 septembre 2017]

Ammar O., 2013. *Comment fonder une équipe pour sa start-up ?* [vidéo] The Family. Licence Youtube Standard, (71 min.). Disponible sur internet : <<https://www.youtube.com/watch?v=U46m0SZMcTY>> [consulté le 11 septembre 2017]

ARF 2014. Déclaration de Rennes, disponible sur <<http://regions-france.org/wp-content/uploads/2016/10/de%CC%81claration-finale.pdf>>

Aubry C., Chiffolleau Y., 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles. *Innovations Agronomiques*. n°5, p.53-67.

Augère-Granier M.-L., 2016. Briefing - Short food supply chains and local food systems in the EU, European Parliamentary Research Service, European Parliament. 10p.

Barry C., 2012. Recensement agricole 2010. Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court. *Agreste primeur*, n°275, 4p.

Baudry J., Touvier M., *et al.*, 2016. Typology of eaters based on conventional and organic food consumption: results from the NutriNet-Santé cohort study. *British Journal of Nutrition*. 116(4), p700-709.

Bellec-Gauche A., Chiffolleau Y. (2015). Construction des stratégies et des performances dans les circuits courts alimentaires : entre encastrement relationnel et gestionnaire. *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, 96 (4), 653-676.

Boistard P., 2000, Expertise scientifique et débat démocratique. [vidéo] Collections : Première étape de réflexion et de critique : le savoir, la technique et l'éthique. Mission 2000 en France, UTLS - la suite, (88 min.). Disponible sur internet : <https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/expertise_scientifique_et_debat_democratique.897> [consulté le 11 septembre 2017]

Civam, 2014. Évaluation des impacts socio-économiques des circuits courts sur les territoires. Résultats de la recherche-action Salt. FR Civam Bretagne. 8p.

Chaffotte L., Chiffolleau Y., 2007. Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie. *Les cahiers de l'observatoire, Croc*, n°1, Inra, Montpellier, 8p.

Chalmin P., *et al.*, 2017. Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au Parlement. France AgriMer. 283p.

Chiffolleau Y., Ollagnon M., 2008. Diversité des producteurs en circuits courts. Typologie des maraîchers de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, *Les cahiers de l'observatoire, Croc/Coxinel*, n°8,

Inra, Montpellier, 12p.

Chiffolleau Y., Patuere D., 2015. Circuits courts et cohésion sociale. Capitalisation et analyse d'expériences conduites sur les territoires ruraux et périurbains. Synthèse et Annexes. Celeva, Inra, Réseau Rural, 40p.

Chiffolleau Y., Canard A., 2016. Ici.C.Local. Une démarche pour valoriser les circuits courts et de proximité dans les territoires. Guide pratique d'utilisation. 16p.

Chiffolleau Y., 2017. Dynamique des identités collectives dans le changement d'échelle des circuits courts alimentaires. Dossier : La grande transformation des logiques agricoles. RFSE n°18. Éditions La Découverte. p123-141

Collart-Dutilleul F., *et al.*, 2016. Typologie des politiques publiques de restauration collective locale et durable. Des outils pour les collectivités territoriales. Observatoire restau co durable, Université de Nantes. 33p.

Colin É. 2017. Un succès Food. Télérama, n°3517, p36-40

Corade N., Del'homme B., 2013. Élaboration d'une méthode pour l'évaluation de la durabilité territoriale de circuits de proximité. Application à 5 circuits de proximité. Projet réalisé dans le cadre du Casdar « Sentinelle ». Bordeaux Sciences Agro. 126p.

Darrot C., Diaz M., Durand G. Circuits courts alimentaires : Lorsque producteurs et consommateurs se « reconnectent ». Dossier Rennes à table. Place République, n°32, p27-30

Davezies P., 1993. Éléments de psychodynamique du travail. Publié dans Éducation Permanente n°116, 3, p.33-46.

DGER, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt, 2014. L'enseignement agricole au cœur du projet agro-écologique pour la France. Enseigner à produire autrement. 12p.

Dionnet M., *et al.*, 2017. Guide de concertation territoriale et de facilitation. Lisode. Montpellier. 64p.

Drumant F., *et al.*, 2012. Croquer les territoires, quand les circuits courts se racontent. Projet Loccaterre : récits et bilans de 3 ans de recherche-action sur 8 Parcs naturels régionaux. Parcs naturels régionaux de France, Civam Bretagne. 35p.

Dubon G., 2017. Dossier : le local une valeur marchande. Réussir Fruits et Légumes, n°373, p42-47

Ducasse A, Regouby C., 2017. Manger est un acte citoyen. Les Liens qui libèrent. 217p.

Dury S. *et al.*, 2008. Les consommateurs de l'Hérault face aux circuits courts de commercialisation et aux produits locaux 2008. Les cahiers de l'observatoire CROC, n°5. 14p.

GraphAgri, 2016. Exploitations, foncier, installation, pratiques culturales. Aides à l'installation. 2p. Disponible sur internet : <<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf16p027-028.pdf>> [consulté le 11 septembre 2017]

Grange D., *et al.*, 2013. Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Étude Abena 2011-2012 et évolutions depuis 2004-2005. Observatoire régional de santé Île-de-France, Institut de veille sanitaire, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 184p.

Lafay L., *et al.*, 2009. Étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 2 (INCA 2) 2006-2007. Agence française de sécurité sanitaire des aliments. 228p.

Lecointre G., 2016. Comment les entreprises naissent, se développent et disparaissent ? Éditeur: Gualinon, 130p. Disponible sur internet : <<http://univ.scholarvox.com/catalog/book/docid/88831834>> [consulté le 11 septembre 2017]

Le Floch G., 2017. Performances honorables pour les produits de grande consommation du 10/07/2017 au 06/08/2017. Communiqué de presse du 23 août 2017. Kantar WorldPanel. Disponible sur internet : <<https://www.kantarworldpanel.com/fr/A-la-une/flashP082017>> [consulté le 11 septembre 2017]

Lessirard J., *et al.*, 2017. Sociétés de restauration collective en gestion concédée, en restauration commerciale et approvisionnements de proximité, CGAAER, Rapport n°16060, 62p.

Loisel J.-P., *et al.*, 2014. La consommation alimentaire en circuits courts : enquête nationale (Premiers résultats). Programme Codia : Circuits courts en Europe - opportunités commerciales et dialogue avec la société. Gret, INC, Inra, Montpellier SupAgro, La Bergerie nationale, CA RA, Civam, 53p.

Loubaresse E., Pestre F., 2012. Les facteurs de réussite d'une stratégie collective hybride : le rôle de l'acteur tiers, 21^e Conférence de l'AIMS. Lille. 23p.

Maréchal G., 2008. Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires, Dijon, Educagri.

Maréchal G., 2017. Réflexion prospective sur les circuits courts. Non publié. 6p.

Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2009. Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs : Plan d'action pour développer les circuits courts. 4p.

Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2001. Programme National Nutrition-Santé, PNNS 2001-2005. 40p.

Morizot-Braud F., Bellec-Gauche A., 2016. Références sur les circuits courts de commercialisation (RCC), Innovations Agronomiques, n°49, p.59-68

Philipon P., Chiffolleau Y., Wallet F., 2017. Et si on mangeait local ? Ce que les circuits courts vont changer dans mon quotidien. Éditions Quæ, 168p.

Poulain J.-P., *et al.*, 2016. Tais-toi et mange ! Programme. Restaurer de la confiance face aux inquiétudes et mouvements anti. Principaux résultats de l'étude Inquiétudes Ocha - Certop – Credoc 2016. 17p.

Rastoin J.-L., Ghersi G., 2010. Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques. Versailles, Éditions Quæ, 565p.

Ravaux, X., 2011. Rapport Filière Abattoir : Synthèse des études et données économiques et sanitaires disponibles fin 2010. CGAAER n°10227, 45p.

Rimbaud A., *et al.*, 2017. Restauration Et Approvisionnement Local : Identifier des Systèmes Adaptés aux Besoins, Innovations Agronomiques 55 (2017), p289-299

Roqueplo P., 1997. Entre savoir et décision, l'expertise scientifique. Inra, Paris, 105p.

Touzard J.-M., *et al.*, 2016. What is local or global about wine? An attempt to objectivize a social construction. *Sustainability*, 8, 417, 20p.

Tonnelé A., 2015. 65 outils pour accompagner le changement individuel et collectif. Eyrolles, Éditions d'Organisation. 382p.

Torre A., 2016, La figure du réseau : dimensions spatiales et organisationnelles, *Géographie, Économie, Géographie, Économie, Société* 18 (2016), p455-469

UFC Que Choisir, 2014. Grande surface (infographie) - Votre supermarché et vous, publié le 11/12/2014. Disponible sur internet : <<https://www.quechoisir.org/actualite-grande-surface-infographie-votre-supermarche-et-vous-n9159>> [consulté le 11 septembre 2017]

Zarifian P., 2013. La communication dans le travail, *Communication et organisation*, Intervention faite dans le cadre d'une formation de l'AFCI (Association française de communication interne), le 18 mars 2010. Disponible sur internet : <<http://communicationorganisation.revues.org/1462>> [consulté le 11 septembre 2017]

Table des Annexes

ANNEXE A : PRÉSENTATION DU RMT ALIMENTATION LOCALE.....	44
ANNEXE B : GUIDE D'ENTRETIEN SUR LE FONCTIONNEMENT DU RMT ALIMENTATION LOCALE À DESTINATION DE L'ANIMATEUR PRINCIPAL.....	47
ANNEXE C : QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LE FONCTIONNEMENT DU RMT ALIMENTATION LOCALE À DESTINATION DES ANIMATEURS DES GT ET DE LA CELLULE D'ANIMATION.....	48
ANNEXE D : PROJETS ET TRAVAUX PASSÉS SUR LES CIRCUITS COURTS.....	50

Annexe A : Présentation du RMT Alimentation locale

(Voir la présentation sur les deux pages suivantes)



RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE

Alimentation Locale

Chaînes alimentaires courtes de proximité
pour une alimentation durable

Agréé par la DGER le 23 janvier 2015

Partenaires fondateurs

Réseau CIVAM – INRA – ACTA – IDELE – CTIFL – IFIP – CERD – Bordeaux Sciences Agro – EPLEFPA Les Sardières – Bourg en Bresse – EPLEFPA La Roque – Rodez – EPLEFPA Louis Malet Saint Flour – EPLEFPA Lozère – LEGTA Pyrénées Atlantique Pau Montardon – ENIVL Lycée Agricole Aurillac – Agrocampus Ouest – Polytech Université Lille 1 – FN CUMA – TRAME – MIRAMAP – GRET

Partenaires associés

Réseau 2FA DGER – Réseau Alimentation DGER – APCA – ESA Angers – CIRAD – Ansgaec – Association des Régions de France GT circuits de proximité – Fédération des Parcs Naturels Régionaux – IFSTTAR

RMT Alimentation Locale piloté par la Réseau CIVAM, co-piloté par l'INRA et affilié à l'ACTA

Cellule d'animation : CIVAM (Elisabeth Hervé, Thierry Lemaitre, Blaise Berger, Vincent Dulong, Laurie Barant, Gilles Maréchal), INRA (Yuna Chiffolleau, Frédéric Wallet), ACTA (Philippe Vissac), IDELE (Emmanuel Béguin), Bordeaux Sciences Agro (Nathalie Corade), représentant établissement enseignement agricole, CERD (Françoise Morizot-Braud)

Motivations et objectifs

La distribution alimentaire connaît de profondes mutations depuis la fin des années 90. Le renouveau des circuits courts et de l'approvisionnement local en est une illustration et présente d'importants enjeux pour le secteur agricole, les économies régionales et au regard des attentes sociétales. Toutefois, ce mouvement foisonnant, basé sur des innovations techniques, organisationnelles, sociales, est encore peu structuré, soulève des controverses, suscite de nouvelles concurrences.

L'objectif du RMT Alimentation Locale est de fédérer l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement des circuits rapprochant producteurs et consommateurs à l'échelle d'une même région, avec un nombre d'intermédiaires limité. Pour éviter de réduire le sujet aux seuls enjeux de commercialisation et intégrer l'ensemble des étapes entre production et consommation, le périmètre du réseau est défini autour des « chaînes alimentaires courtes de proximité ».

Le RMT construira une expertise collective sur ces chaînes, dans la perspective d'une alimentation durable mais sans a priori positif. Les interactions avec des dimensions plus globales comme par exemple les circuits courts insérés dans le commerce international pourront être appréhendées. Le RMT vise aussi à approfondir des thèmes prioritaires de recherche-développement sur ces chaînes et à favoriser la coordination et le montage de projets. Les productions du réseau seront valorisées à travers une diffusion large des connaissances et la conception de formations destinées aux différents types de publics concernés par ces chaînes.



Avec le soutien de



Organisation et programme de travail

Action 1 - Capitaliser les connaissances disponibles et approfondir les thèmes prioritaires dans la perspective d'une alimentation durable

Coordination par l'animateur (Blaise Berger, CIVAM) et la co-animatrice (Yuna Chiffolleau, INRA) du RMT

4 groupes de travail (GT) thématiques autour de problématiques prioritaires dans le développement des chaînes courtes :

GT 1 – Performances : évaluer les stratégies et les performances plurielles des chaînes alimentaires courtes de proximité et accompagner les acteurs de ces chaînes vers une transition agro écologique, alimentaire et nutritionnelle

Co-animation IDELE (Emmanuel Beguin) et INRA (Claire Lesur-Dumoulin)

GT 2 – Réglementation : positionner les chaînes alimentaires courtes de proximité dans le cadre réglementaire

Co-animation CERD (Françoise Morizot-Braud), DGER Réseau Alimentation (Karine Boutroux) et APCA (Anne Demonceaux)

GT 3 – Organisations : analyser les structures, technologies et modalités de gouvernance dans les chaînes alimentaires courtes de proximité

* *Axe structures et équipements collectifs* : co-animation FN CUMA (Franck Thomas/Anne-Claire Pignal) et INRA (Rallou Thomopoulos/Véronique Planchot)

* *Axe gouvernance alimentaire locale* : co animation Réseau CIVAM (Laurie Barant), INRA (Frédéric Wallet), APCA (Audrey Rimbaud)

GT 4 – Accès à l'alimentation : étudier la contribution des chaînes courtes dans l'accès à l'alimentation pour tous

Co-animation Réseau CIVAM (Chloé Marie) et INRA (Dominique Paturel)

Action 2 - Former, transférer pour favoriser l'appropriation du savoir-faire individuel et collectif

1 groupe de travail transversal chargé de capitaliser les modules de formations :

GT 5 – Formation : animation Maxime Arrebolle (LEGTA Pyrénées Atlantique Pau Montardon) appui DGER Réseau Alimentation (Karine Boutroux) et Réseau F2A (Irène Allais)

Action 3 - Diffuser les connaissances sur les chaînes alimentaires courtes de proximité et élaborer des études prospectives

1 groupe de travail transversal chargé de coordonner la rédaction de synthèses par les différents GT, d'organiser la veille sur le thème et la diffusion des productions du RMT :

GT 6 – Diffusion : co-animation par CIVAM (Blaise Berger) et Bordeaux Sciences Agro (Nathalie Corade)

Contacts

Blaise Berger, animateur du RMT
blaise.berger@civam-bretagne.org

Yuna Chiffolleau, co-animatrice du RMT
yuna.chiffolleau@inra.fr

Annexe B : Guide d'entretien sur le fonctionnement du RMT Alimentation locale à destination de l'animateur principal

L'animation du RMT

Blaise, peux-tu me dire quelle est ta fonction et ton rôle au sein du RMT Alimentation Locale ?

En quelques mots, quel est selon toi l'objectif du RMT Alimentation Locale ?

Comment/par qui cet objectif a été défini ?

Qui participe à ce réseau ? (quelle diversité des acteurs ? quelles visions portées par ces participants ? Selon toi, les objectifs du RMT peuvent être perçus différemment selon les participants ?)

Comment fonctionne l'animation globale du réseau ? (Fréquence des réunions téléphoniques /skype ? en présentiel ? nombre de personnes vraiment impliquées ? quelle diversité des participants ? quelle gestion du temps ? quelle évolution dans le temps ? quels liens entre GT/Cos/CP/cellule d'animation ? etc.)

As-tu remarqué une évolution dans l'animation du réseau ? Pour quelles raisons ?

De quels outils disposes-tu pour cette animation ? Quelle méthode en particulier ?

Qui dit collectif, dit coordination, comment ça se passe ? / Comment hiérarchises-tu les priorités ? (Comment se fait le choix des sujets de discussion ? Quel retour du travail des autres GT as-tu ? Quelle organisation à ce niveau ?)

Comment fais-tu pour maintenir une cohésion de groupe ?/Comment se construit la confiance entre les acteurs du réseau ? (comment motives-tu les personnes ?)

Comment gères-tu les tensions qui peuvent naître au sein de ce collectif ?

De quels aides/soutiens aurais-tu besoin (matériel, outils, financement, temps, formation, etc.) ?

Forces/Faiblesses

Quels sont selon toi les points forts du RMT Alimentation Locale ?

Quels sont selon toi les points faibles du réseau ?

Opportunités/Menaces

De même, quel potentiel de développement vois-tu pour le RMT ?

Et à l'inverse, quels éléments externes au RMT pourraient avoir un impact négatif sur ses activités ?

Suggestions

Enfin, as-tu des idées comme pistes d'amélioration du fonctionnement du RMT ?

Annexe C : Questionnaire en ligne sur le fonctionnement du RMT Alimentation locale à destination des animateurs des GT et de la cellule d'animation

Ce questionnaire est destiné aux animateurs et co-animateurs des groupes de travail du RMT Alimentation Locale ainsi qu'à sa cellule d'animation. Il est réalisé dans le cadre de mon stage en appui à la réalisation d'une expertise collective du réseau. L'objectif de ce questionnaire est de faire le point sur le fonctionnement du RMT, d'identifier des points de blocage ainsi que des pistes d'amélioration. Il peut être rempli en quelques minutes, mais sentez-vous libre de vous exprimer pleinement. Seuls des résultats globaux seront diffusés.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter par mail (mathilde.coudray@supagro.fr) ou par téléphone (0499612986). Merci.

[Questionnaire mis en forme sous Google Forms, voire la capture d'écran ci-joint]

Introduction

- Vos nom et prénom (texte)
- Nom du GT animé – ou cellule d'animation (réponse unique)
 - GT1 – Performances
 - GT2 – Réglementation
 - GT3 – Organisations collectives
 - GT4 – Accès à l'alimentation
 - GT5 – Former
 - GT6 – Diffuser
 - Cellule d'animation
- Participation à d'autres GT, si oui, lesquels ? (réponse multiple)
 - Non
 - Oui, au GT1 – Performances
 - Oui, au GT2 – Réglementation
 - Oui, au GT3 – Organisations collectives
 - Oui, au GT4 – Accès à l'alimentation
 - Oui, au GT5 – Former

Fonctionnement du RMT Alimentation Locale

Ce questionnaire est destiné aux animateurs et co-animateurs des groupes de travail du RMT Alimentation Locale ainsi qu'à sa cellule d'animation. Il est réalisé dans le cadre de mon stage en appui à la réalisation d'une expertise collective du réseau. L'objectif de ce questionnaire est de faire le point sur le fonctionnement du RMT, d'identifier des points de blocage ainsi que des pistes d'amélioration. Il peut être rempli en quelques minutes, mais sentez-vous libre de vous exprimer pleinement. Seuls des résultats globaux seront diffusés.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter par mail (mathilde.coudray@supagro.fr) ou par téléphone (0499612986). Merci.

***Obligatoire**

INTRODUCTION

Vos nom et prénom

Votre réponse

Nom du GT animé / ou cellule d'animation

Sélectionner

Participez-vous à d'autres GT ?

Non

Oui, au GT 1- Performances

Oui, au GT 2- Réglementations

Oui, au GT 3- Organisations Collectives

Oui, au GT 4- Accès à l'alimentation

Oui, au GT 5- Former

Oui, au GT6 – Diffuser

Oui, à la Cellule d'animation

- Depuis combien de temps participez-vous au travail du RMT ? [\(texte\)](#)
- Depuis combien de temps animez-vous un GT (celui-ci ou un autre) ? [\(texte\)](#)

Motivations

- En quelques mots, quel est selon vous l'objectif du RTM Alimentation Locale ? [\(texte\)](#)
- Quelles sont vos motivations pour participer au RTM ? [\(texte\)](#)
- Quelles sont vos motivations pour animer un GT ? [\(texte\)](#)
- Ces motivations ont-elles évolué dans le temps ? Pourquoi ? [\(texte\)](#)

Fonctionnement

- Comment fonctionne l'animation de votre GT (ou de la cellule d'animation) ? [\(texte\)](#)

(Fréquence des réunions téléphoniques /skype ? en présentiel ? nombre de personnes impliquées ? quelle diversité des participants ? comment motivez-vous les personnes ? comment se fait le choix des sujets de discussion ? quelle gestion du temps ? quelle évolution dans le temps ? etc.)

- Quels sont les points forts du fonctionnement de votre GT ? [\(texte, obligatoire\)](#)
- À l'inverse, quels points de blocage identifiez-vous dans le fonctionnement de votre GT ? [\(texte, obligatoire\)](#)
- De même, selon vous quels sont les points forts de l'organisation générale du RMT ? [\(texte, obligatoire\)](#)
- Et à l'inverse quelles sont les faiblesses de l'organisation générale du RMT ? [\(texte, obligatoire\)](#)

Boîte Aidées

- Quels soutiens/aides avez-vous pour ce travail d'animation ? Et de quoi auriez-vous besoin à ce niveau ? [\(texte, obligatoire\)](#)
- Quelles pistes d'améliorations pour le RMT et/ou votre GT pourriez-vous suggérer ? [\(texte, obligatoire\)](#)

Fin du questionnaire

Vous arrivez à la fin de ce questionnaire.

Merci de cliquer sur le bouton "Envoyer" pour me faire parvenir vos réponses.

Annexe D : Projets et travaux passés sur les circuits courts

Le tableau ci-dessous présente les projets et travaux portant sur les circuits courts en précisant leur périmètre et les thématiques abordées.

Date	Nom	Périmètre	Thématique
2005-2007	Equal-Croc 	Circuits courts de commercialisation et lutte contre la fragilisation Hérault	Fonctionnement des différents circuits, profils des producteurs et des acheteurs en circuits courts
2008-2011	Salt	Circuits courts Région Grand Ouest	Dynamique territoriale et analyse du marché alimentaire
2008-2011	PSDR Liproco 	Proximité dans les circuits courts Régions Grand Ouest et Rhône-Alpes	Liens producteurs - consommateurs
2008-2011	PSDR Coxinel	Maraîchers en circuit court et de proximité Languedoc Roussillon	Typologie des producteurs, innovations liées aux circuits, impacts agronomiques, sociaux, économiques
2009-2011	Expertise Inra-AgroSupDijon pour le Maap	Circuits courts Maraîchage et produits laitiers à base de lait de vache	Références technico-économiques sur les circuits courts
2009-2011	Groupe « Agriculture et alimentation » du Réseau rural français	Dynamiques territoriales autour des circuits courts	Circuits courts et i) installation agricole ; ii) approvisionnement local ; iii) synergies producteurs-artisans ; iv) cohésion sociale ; v) gouvernance alimentaire territoriale
2010	Recensement agricole 	Circuits courts France	Exploitations agricoles en circuits courts
2010-2012	Casdar Loccaterre 	Circuits courts et de proximité France	Méthodes/dispositifs d'observation, trajectoires, coopérations multi-acteurs
2010-2013	Casdar Atomic 	ATC, circuits courts France	Collectifs de transformation et réglementation
2010-2013	Casdar Mecico 	Circuits courts France	Travail multitâche des producteurs
2011-2013	Casdar Varape 	Eleveurs en circuit court France	Collectif et valorisation des races à faibles effectifs
2011-2013	Casdar RCC 	Circuits courts France	Impacts techniques, économiques, environnementaux, sociaux pour différents groupes de produits

Date	Nom	Périmètre	Thématique
2011-2014	Casdar Realisab 	Local France	Restauration collective et approvisionnement local
2013	dans le programme Casdar Sentinelle	Travail « circuits courts nouvelle génération et filières longues relocalisées » d	Sur les plateformes d'approvisionnement
2012-2015	Casdar Codia 	Consommateurs optant pour les circuits courts	Opportunités commerciales et dialogue avec la société
2012-2015	Casdar Interval 	Acteurs intermédiaires dans les circuits courts – Proximité Grand Ouest, Berry, Pays de Figeac	Synergies entre les acteurs
2013-2015	Projet Européen Glamur 	Chaînes alimentaires locales et globales Europe En France : tomate et vin	Typologie, Comparaison des performances
2013-2015	Projet Allocirco	Alternatives logistiques pour les circuits courts en Nord-Pas-de-Calais	Pour contribuer, via la logistique, à des circuits plus efficaces d'un point de vue économique, social et environnemental
2014-2017	Did'it	Circuits courts alimentaires et approvisionnement local	Etudes de cas de circuits innovants, impacts sur les pratiques alimentaires
2014-2018	Casdar Magpro 	Circuits courts et de proximité France	Fonctionnement des magasins de producteurs gérés par des producteurs, Impacts de ces magasins sur les exploitations et les territoires
2015-2018	Casdar Accécible	Alliances locales – Proximité France	Accès à l'alimentation pour tous, rôle des circuits courts
2014-2018	PSDR Perfecto	PerformancE des Circuits courts et de proximité et TerritOires	

Résumé

Le RMT Alimentation locale agréé en 2015 se positionne sur les chaînes alimentaires courtes de proximité (CACP) dans la perspective de la définition européenne des circuits courts. Ces modes de commercialisation font l'objet de recherche et de développement depuis des années. Cependant, si les informations ne semblent pas manquer, il était primordial de les synthétiser. En s'appuyant sur l'expertise collective du RMT mise en lumière au cours de différents exercices (*world cafés*, entretiens semi-directifs), un état des lieux et une synthèse sur les tendances ont permis d'éclaircir les trajectoires puis les dynamiques actuelles des CACP. Ces travaux pointent également des axes de réflexions nouvelles pour le réseau et participent à la valorisation du RMT. Ces résultats sont cependant à pondérer avec l'analyse issue d'un travail parallèle sur le fonctionnement du réseau via un questionnaire en ligne et un entretien semi-directif. Première étape réflexive, cet exercice a permis de définir des limites à l'expertise collective mais aussi des pistes d'amélioration et d'ouvrir le débat en interne. Finalement, les synthèses réalisées et cette réflexion entamée sur le fonctionnement du réseau permettent d'ancrer le RMT Alimentation locale dans une nouvelle dynamique.

Circuit court, alimentation locale, proximité, acteurs, expertise collective

Pour citer cet ouvrage : [Coudray, Mathilde, 2017. Accompagnement d'une expertise collective sur les chaînes alimentaires courtes de proximité : une mission au service du RMT Alimentation locale. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Montpellier SupAgro. 51p.]

Montpellier SupAgro, Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier,
2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>

Ce diplôme ingénieur spécialisé est une formation labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du monde



Formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)



Les réseaux d'acteurs à l'épreuve de l'expertise collective

Exemple du RMT Alimentation locale

Travailler en réseau est une mode qui semble perdurer. Et même si la notion de réseau rassemble une multitude de situations, tout le monde s'accorde sur les avantages supposés de cette mise en commun de connaissances (Torre, 2016). Ainsi, en 2006, le Ministère de l'agriculture crée les réseaux mixtes technologiques (RMT). L'objectif est de décloisonner les domaines de la recherche, de la formation et du développement pour favoriser l'innovation dans le secteur agricole et alimentaire. En 2015, le RMT Alimentation locale est agréé par la direction générale de l'enseignement et de la recherche. Il est porté par le Réseau Civam, acteur du développement agricole, et co-animé avec l'Inra, organisme de recherche agronomique. Après deux ans d'activité, le temps est venu de réaliser un point sur son fonctionnement, soulignant les forces et les difficultés de la construction d'une expertise collective.

Trois matériels différents, enrichis par de la littérature grise et scientifique ont permis cette analyse : un entretien semi-directif avec l'animateur principal du RMT / une enquête en ligne à destination des animateurs des groupes de travail (GT) / une observation participante en immersion dans le RMT Alimentation locale pendant cinq mois. Les propos des animateurs sont retranscrits en italique et entre guillemets dans le texte.

- Diagnostic -

Les objectifs mêmes du RMT soulignent la complexité du travail qui y est mené. Ses membres se positionnent en experts qui « *identifie(nt)* » et « *détermine(nt)* » « *des thématiques qui méritent d'être développées* », « *des projets pertinents, importants* », pour « *transférer* ». Mais pour pouvoir se faire, il faut passer par une étape collective et « *fédérer* », « *faire dialoguer* », « *échanger* », « *faciliter l'articulation* », entre « *différents partenaires* » de « *sphères différentes* » et aboutir à des « *savoirs collectifs* ». Toute la complexité du fonctionnement du RMT est sous-tendue dans ses objectifs, complexité accentuée par des problématiques organisationnelles.

Des acteurs disséminés et des moyens restreints



Le RMT fédère des structures éparpillées sur l'ensemble du territoire français. Le **téléphone constitue ainsi le media principal** de communication, et si cet outil est une solution aux contraintes spatiales, il ne peut se substituer à des rencontres en présentiel. « La

coprésence physique est clairement supérieure pour une communication de qualité et réussie » puisqu'elle permet le passage des émotions également par la gestuelle et les expressions du visage (Zarifian, 2013). Le téléphone permet également de **gagner du temps**, point crucial pour les membres du RMT. En effet, les personnes engagées sont des professionnels investis par ailleurs. Et « *les agendas sont très remplis* ». Ce « *manque de temps (peut être perçu comme) un ennemi à réussir correctement (les) missions* ». Si les animateurs des GT perçoivent une indemnité, elle est jugée dérisoire en comparaison du temps passé. Cette gestion du temps et de l'espace est impactée par **la question des financements**. Le budget est limité et le travail est essentiellement basé sur le volontariat. Et celui-ci, facteur majeur de succès du réseau, est dépendant de la motivation des personnes et des structures engagées.

Un temps de travail assez contraint pour des objectifs assez ambitieux.

Des problématiques liées à la diversité

La **diversité des acteurs** et leur complémentarité, fondement même d'un RMT, sont soulignées comme

une force par ses membres. Et le RMT Alimentation locale est effectivement remarquable à ce niveau, notamment parce que la **thématique abordée embrasse un grand nombre d'acteurs et des acteurs nouvellement intéressés** (les collectivités par exemple). Cette diversité est d'autant plus un atout qu'elle est associée à une « *possibilité d'expression* » et « *d'écoute* » et que le partenariat est vécu comme « *inclusif* ».

Mais cette diversité est aussi source de difficultés. Le RMT met en contact non seulement des professionnels de domaines variés (recherche - développement - formation), mais aussi de disciplines multiples (technologues vs sociologues par exemple). Plusieurs niveaux d'attention peuvent être soulignés, requérant du temps à chacun pour avancer petit à petit :

- Au **niveau de la compréhension** même des acteurs les uns avec les autres, puisqu'ils « *ne parle[nt] pas le même langage* ».
- Au **niveau de la mise en commun** des points de vue et de leur synthèse, nécessitant « un effort de réflexion pour passer d'une pluri-disciplinarité à de l'inter-disciplinarité » (Roqueplo, 1997).

Un manque de transversalité et « *d'articulation* » entre les travaux des différents GT est souligné.

Cette diversité se retrouve également dans les « **positionnements institutionnels** », politisant et complexifiant davantage le fonctionnement du réseau.

Enfin, ces différends/différences sont amplifiés par **l'immensité du sujet traité**. La thématique est tellement large qu'il est « *très facile de se disperser* ».

Le sujet est très vaste et peut vite s'orienter vers des questions méthodo très théoriques et/ou se disperser sans vraiment produire des résultats concrets et utilisables.

La dualité entre intérêts collectifs et individuels



La notion d'expertise collective sous-tend la construction d'un consensus à plusieurs experts. Après avoir détaillé la complexité du groupe multi-acteurs, cette expertise collective peut sembler utopiste. Mais justement, c'est cette « utopie de la convergence (qui) rassemble les experts

et (qui permet au) consensus (de devenir) probable ». C'est la nature même de toute expertise d'être conflictuelle, et l'existence de conflits ne met aucun discrédit sur le travail réalisé (Roqueplo, 1993). Le **débat serait même constitutif de cette expertise** (Boistard, 2000).

La question de l'expertise collective interroge sur ce qu'elle apporte à chacun des participants, individuellement. Et le cahier des charges des RMT précise qu'un des objectifs de ces réseaux est « de développer les synergies entre les acteurs du RMT pour apporter une valeur ajoutée à leurs propres travaux [...] ». Et les membres du réseau évoquent cette dualité dans leurs motivations entre « *participer* », « *mettre à disposition* », « *apporter* » et ce qui peut sembler opposé : « *enrichir mes connaissances* », « *m'informer* ». Il s'agit là de trouver un **équilibre** pour réussir le partage et la construction collective, **entre les bénéfices individuels et ceux du groupe**. C'est la problématique du passager clandestin. Cet aspect est d'autant plus fondamental que le RMT fonctionne sur le **volontariat**. Point fort du réseau, il convient de rappeler qu'il en est aussi une fragilité. Et pour trouver l'équilibre entre intérêts individuels et collectifs, la **construction d'une identité collective** est fondamentale, et essentielle à la réussite d'un groupe (Loubaresse, 2012). Or le RMT Alimentation locale est jeune et son identité est encore en construction.

- Pistes d'amélioration -

À partir du diagramme de SWOT présentant les forces, faiblesses, menaces et opportunités du RMT (**figure 1**), plusieurs pistes d'amélioration du fonctionnement de ce réseau peuvent être mises en avant.

Renforcer la communication en interne



Le besoin de **développer la communication transversale** a été souligné, et notamment sur l'avancée des projets menés par les GT et les résultats des travaux finalisés. L'objet de cette demande est d'augmenter la visibilité/lisibilité des travaux et faciliter la mise en place d'une cohérence interne et de



Figure 1. Diagramme de SWOT pour le RTM Alimentation locale

transversalité entre les travaux. Cette mission est théoriquement portée par les différentes instances (comité de pilotage, comité d'orientation stratégique, cellule d'animation). « *L'institutionnalisation d'un évènement annuel* » a même été suggérée. Cette proposition souligne le manque de compréhension et de clarté sur le fonctionnement du RMT puisque le CP correspond justement à cet évènement annualisé. Il est certain que la cohérence de l'ensemble est perfectible et que le fonctionnement nécessite *a minima* d'être davantage explicité auprès des membres du réseau.

Ce n'est pas parce que pour ma part je ne vois pas tout de ce qui se fait, que le RMT ne fonctionne pas.

Par autant, la convivialité est un élément important pour se construire des règles communes, et **renforcer la confiance entre les différents acteurs** du réseau (Davezies, 1993). Et si le CP est déjà un évènement annualisé pour les membres fondateurs du RMT, le développement d'un autre temps fort sous une autre forme avec une liste d'acteurs élargie pourrait renforcer les liens au sein du collectif, développer le plaisir de se retrouver et participer à la construction d'une identité collective.

Renforcer la communication est également un axe de

travail perpétuel du GT Diffuser. Plusieurs éléments sont actuellement à l'étude voire en passe d'aboutir :

- Sur le renfort de la communication descendante, avec la mise en place d'un espace de type « intranet » sur la plateforme web et la diffusion d'une newsletter (à l'étude) ;
- Sur la communication transversale, l'espace de type « intranet » a également un rôle à jouer ;
- Le questionnaire mis en place au cours de ce stage est un exemple de communication ascendante développée. Il pourrait être réitéré ponctuellement afin d'évaluer les évolutions acquises et s'inscrire dans une amélioration continue du fonctionnement du réseau.

Certains animateurs de groupe souhaiteraient également **plus de communication descendante et ascendante**, avec le besoin d'échanger davantage avec l'animateur du RMT et son co-pilote.

Renforcer la communication en externe



Après avoir fédéré et produit cette expertise collective, la mission du RMT est de la transférer. L'un des points cruciaux est donc de **valoriser les productions en les diffusant** d'abord aux agriculteurs et collectivités, puis au plus grand nombre. Un manque de communication vers l'extérieur est décelé. Des travaux engagés en

2016 ont abouti à la création d'un site internet, portail promouvant l'activité et les productions du RMT Alimentation locale. Plus récemment, une nouvelle réflexion du GT Diffuser sur la charte graphique et la construction du site (arborescence et contenus) devrait aboutir d'ici la fin d'année à une plateforme plus simple d'utilisation et plus attractive. Ce travail participe également à la construction d'une identité collective. Cependant, il ne peut être mené que conjointement avec l'aboutissement de productions au sein des GT, au risque de laisser un site web vide et finalement peu attractif. De plus, la mise à jour régulière essentielle à la vie de ce portail se confronte à la problématique première du RMT : le manque de temps et de moyens de ses membres.

Concilier cadre et volontariat

Comment renforcer la confiance entre les acteurs nécessaire à la réussite du réseau ? « On a confiance parce que l'on sait que l'on **partage les mêmes règles**. [...] Elles garantissent que ça ne tire pas dans tous les sens mais qu'il y a bien une potentialisation des efforts de chacun par le travail des autres » (Davezies, 1993). Cette notion de « mêmes règles » évoque un cadre dans lequel membres, partenaires voire participants ponctuels du RMT peuvent évoluer. Comme le souligne également la définition du Larousse, un réseau est un « ensemble **organisé** ».

Mais cette notion de cadre peut sembler contradictoire avec le fonctionnement actuel du RMT basé essentiellement sur le volontariat. Comme l'explique le responsable de l'animation du réseau : « *Les pistes d'amélioration, elles se construisent au fil de l'eau. Avec le volontariat, on ne peut rien imposer.* » Le RMT a bien sûr déjà une organisation. Son fonctionnement est cependant en cours de perfectionnement, et la création du comité d'orientation stratégique l'année dernière en est un exemple. L'avancée à ce niveau peut être accélérée en s'appuyant sur du participatif. **Des outils d'accompagnement au changement peuvent être construits collectivement, puis être consultés en cas de difficultés collectives.** Une charte d'engagements mutuels précisant les attentes et engagements d'une équipe vis-à-vis d'une autre en est un bon exemple (Tonnelé, 2015).

Et afin de faciliter cette conciliation entre volontariat et cadre, **le rôle de l'animateur est essentiel**. Sa position au sein du RMT est complexe dans le sens où il est également partie-prenante au projet. Cependant sans être un acteur-tiers, il peut adopter une position d'initiateur-facilitateur-garant, facteurs de réussite d'une stratégie collective (Loubaresse, 2012). **Le rôle de l'animateur du RMT est ainsi hybride entre sa position partie-prenante et ses fonctions de facilitateur** : assurer la participation de tous ; encourager la compréhension mutuelle ; faciliter l'émergence de solutions partagées ; inciter les participants à prendre des responsabilités (Dionnet, 2017).

- Conclusion -

Ce travail a permis de cibler des limites de l'expertise collective du RMT Alimentation locale. Sources de difficultés, elles constituent également un atout : mettre en lumière la réflexion globale menée participe à renforcer la légitimité du réseau et de ses productions. De plus, ce travail instaure une réflexion sur le fonctionnement interne du RMT. Des pistes d'amélioration ont été posées, et notamment dupliquer des instances de dialogue et de concertation. L'animateur principal du réseau a un rôle considérable à jouer pour développer une vision à long terme et favoriser la construction d'une « culture commune ». Ce travail ne constitue cependant qu'une première étape et la difficulté réelle est de faire perdurer cette dynamique instaurée.

Mathilde Coudray
à partir du mémoire
« Accompagnement d'une expertise collective
sur les chaînes alimentaires courtes de proximité :
une mission au service du RMT Alimentation locale »
supervisé par Yuna Chiffolleau et soutenu le 13 octobre 2017
Bibliographie consultable sur le mémoire
Contact : coudray_m@yahoo.fr



Mastère Spécialisé IPAD 

Les icônes téléchargées sur le site internet The Noun Project sont en licence Creative Commons.